



Assemblée générale

Distr. générale
18 mars 2005
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Point 155 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti

Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti : budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2006 et dépenses de la période du 1^{er} mai au 30 juin 2004

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	5
II. Ressources nécessaires	37
III. Analyse des variations	40
IV. Dépenses de la période du 1 ^{er} mai au 30 juin 2004.	45
A. Ressources nécessaires	45
B. Analyse des écarts.	46
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	49
Annexe	
Organigrammes	50
Carte	52



Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) pour l'exercice allant du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006, dont le montant s'élève à 478 055 100 dollars et sur les dépenses de la période allant du 1er mai au 30 juin 2004.

Le budget couvre le déploiement de 6 700 membres de contingents, 1 622 membres de la police civile, dont certains appartenant à des unités constituées, 489 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 621 agents recrutés sur le plan national et 179 Volontaires des Nations Unies.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 et l'objectif de la Mission est expliquée dans des tableaux axés sur les résultats qui présentent une analyse par composante (climat sûr et stable, processus politique, droits de l'homme, coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement et appui). Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la Mission.

Les postes visés au paragraphe 10 de la résolution 59/17 de l'Assemblée générale, en date du 29 octobre 2004, sur le financement de la MINUSTAH, sont à nouveau justifiés dans la partie D Direction exécutive et administration et, selon le cas, dans le texte se rapportant aux différentes composantes.

L'explication de la variation des effectifs et des ressources financières fait référence, s'il y a lieu, aux produits correspondants prévus par la Mission.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin. Les dépenses de 2003/04 se rapportent à la période allant du 1^{er} mai au 30 juin 2004)

Catégorie de dépenses	Dépenses (2003/04)	Montant alloué ^a (2004/05)	Dépenses prévues (2005/06)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	7 159,3	191 278,7	246 429,7	55 151,0	28,8
Personnel civil	1 246,5	59 110,2	90 212,1	31 101,9	52,6
Dépenses opérationnelles	26 150,3	128 657,9	141 413,3	12 755,4	9,9
Montant brut	34 556,1	379 046,8	478 055,1	99 008,3	26,1
Recettes provenant des contributions du personnel	60,7	6 256,7	10 216,4	3 959,7	63,3
Montant net	34 495,4	372 790,1	467 838,7	95 048,6	25,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-
Total	34 556,1	379 046,8	478 055,1	99 008,3	26,1

^a Répartition ajustée des ressources approuvées entre les catégories de dépenses Militaires et personnel de police et Dépenses opérationnelles.

Ressources humaines										
	<i>Observateurs militaires^a</i>	<i>Continents^a</i>	<i>Police civile^{a, b}</i>	<i>Unités de police constituées^{a, b}</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international^c</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national^d</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Personnel fourni par des gouvernements</i>	<i>Observateurs électoraux civils</i>	Total
Direction exécutive et administration										
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	22	11	–	–	–	33
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	–	25	12	–	–	–	37
Composantes										
Climat sûr et stable										
Effectif approuvé 2004/05	–	6 700	872	750	34	40	17	–	–	8 413
Effectif proposé 2005/06	–	6 700	747	875	34	61	28	–	–	8 445
Processus politique										
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	80	48	34	–	–	162
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	–	86	68	49	–	–	203
Droits de l'homme										
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	22	30	5	–	–	57
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	–	22	31	5	–	–	58
Coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement										
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	9	5	3	–	–	17
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	–	10	6	3	–	–	19
Appui										
Effectif approuvé 2004/05	–	–	–	–	312	414	94	–	–	820
Effectif proposé 2005/06	–	–	–	–	312	443	94	–	–	849
Total										
Effectif approuvé 2004/05	–	6 700	872	750	479	548	153	–	–	9 502
Effectif proposé 2005/06	–	6 700	747	875	489	621	179	–	–	9 611
Variation nette	–	–	(125)	125	10	73	26	–	–	109
<p>^a Effectif autorisé/proposé le plus élevé.</p> <p>^b Le nombre de membres de la police civile sera ramené de 872 à 747 et l'effectif des unités de police constituées sera porté de 750 à 875, l'effectif de police civile demeurant au total de 1 622, soit l'effectif autorisé.</p> <p>^c Comprend les postes autorisés par l'Assemblée générale jusqu'au 30 juin 2005 (résolution 59/17 du 29 octobre 2004).</p> <p>^d Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan local.</p> <p>^e Comprend le Bureau du Représentant spécial adjoint principal et le Bureau du Représentant spécial adjoint (coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement; ne comprend pas le Bureau de l'Auditeur résident).</p> <p>Dans sa résolution 59/17, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 49 259 800 dollars pour la période du 1er mai au 30 juin 2004 au titre de la création de la Mission. Ce montant a été mis en recouvrement auprès des États Membres. Le montant brut total des dépenses de la période s'élève à 34 556 100 dollars (montant net : 34 495 400 dollars).</p>										

Exécution du budget(En milliers de dollars des États-Unis; les dépenses se rapportent à la période du 1^{er} mai au 30 juin 2004.)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué^a</i>	<i>Dépenses prévues</i>	<i>Variation</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
Militaires et personnel de police	12 603,7	7 159,3	5 444,4	43,2
Personnel civil	3 767,2	1 246,5	2 520,7	66,9
Dépenses opérationnelles	32 888,9	26 150,3	6 738,6	20,5
Montant brut	49 259,8	34 556,1	14 703,7	29,8
Recettes provenant des contributions du personnel	387,0	60,7	326,3	84,3
Montant net	48 872,8	34 495,4	14 377,4	29,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	49 259,8	34 556,1	14 703,7	29,8

Les décisions que devra prendre l'Assemblée générale sont énoncées à la section V du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

1. Le mandat de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1542 (2004) du 30 avril 2004. Il a été renouvelé le plus récemment dans la résolution 1576 (2004) du 29 novembre 2004.

2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre l'objectif général qui est de rétablir la paix et la sécurité et de faciliter le processus politique constitutionnel en cours en Haïti.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (climat sûr et stable, processus politique, droits de l'homme, coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement et appui).

4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction exécutive et de l'administration, qui sert l'ensemble de la Mission. La variation des effectifs par rapport au budget de 2004/05 (reclassements compris) est analysée au niveau de chaque composante.

5. La Mission est installée dans 10 districts : le quartier général à Port-au-Prince, trois quartiers généraux régionaux (Cap Haïtien, Gonaïves et les Cayes) et six bureaux de district (Jacmel, Port-de-Paix, Hinche, Miragoâne, Fort Liberté et Jérémie). Les contingents, les unités de police constituées et les membres de la police civile sont déployés dans 23 secteurs : Port-au-Prince (divisé en quatre zones), Cap Haïtien, Fort Liberté, Port-de-Paix, Gonaïves, Saint Marc, Hinche, Jacmel, Les Cayes, Jérémie, Killick, Brach, Leogan, Cabaret, Petit Goaves, Pignon, Terre Rouge, Ouanaminthe, Mirebalais et Port Salut.

Direction exécutive et administration

6. La direction et l'administration générales de la Mission sont assurées par le Cabinet du Représentant spécial du Secrétaire général. Le Bureau du Représentant spécial adjoint principal et celui du Représentant spécial adjoint (coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement) sont également considérés comme participant à la fonction de direction exécutive et d'administration dans la mesure où leurs fonctions et attributions couvrent plusieurs composantes de la Mission.

Tableau 1
Ressources humaines : Direction exécutive et administration

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>				
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général											
Effectif approuvé 2004/05	1	–	–	–	–	3	–	4	6	–	10
Effectif autorisé 2004/05 ^b	–	1	5	–	–	–	–	6	–	–	6
Total 2004/05	1	1	5	–	–	3	–	10	6	–	16
Effectif proposé 2005/06	1	1	5	2	2	4	–	13	6	–	19
Variation nette	–	–	–	2	–	1	–	3	–	–	3
Bureau du Représentant spécial adjoint principal											
Effectif approuvé 2004/05	1	–	2	–	–	2	–	5	2	–	7
Effectif autorisé 2005/06	1	–	2	–	–	2	–	5	3	–	8
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Bureau du Représentant spécial adjoint (coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement)											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	3	–	–	2	–	5	3	–	8
Effectif autorisé 2004/05 ^b	1	–	1	–	–	–	–	2	–	–	2
Total 2004/05	1	–	4	–	–	2	–	7	3	–	10
Effectif proposé 2005/06	1	–	4	–	–	2	–	7	3	–	10
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total											
Effectif approuvé 2004/05 ^c	2	–	5	–	–	7	–	14	11	–	25
Effectif autorisé 2004/05 ^b	1	1	6	–	–	–	–	8	–	–	8
Total 2004/05	3	1	11	–	–	7	–	22	11	–	33
Effectif proposé 2005/06	3	1	11	2	–	8	–	25	12	–	37
Variation nette	–	–	–	2	–	1	–	3	1	–	4

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Postes autorisés par l'Assemblée générale jusqu'au 30 juin 2005 (résolution 59/17).

^c Non compris le Bureau de l'auditeur résident.

7. Les postes qui doivent être à nouveau justifiés sont les suivants :

a) Le *Directeur du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général* (D-1) assure la gestion du Bureau. Il contrôle l'activité de la Mission, est l'interlocuteur des chefs des sections qui rendent compte directement au Représentant spécial, ainsi que du Bureau du Représentant spécial adjoint principal et du Bureau du chef de la police, du Bureau du Représentant spécial adjoint (coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement) et du Bureau du commandant de la force, veille à ce que toutes ces entités fonctionnent de façon coordonnée et intégrée, et donne des avis sur les moyens de renforcer le processus de coordination et de consultation au sein de la Mission. Il est l'agent de liaison pour toutes les communications du Représentant spécial avec le Siège, à New York, et il supervise le Porte-parole.

b) Le *porte-parole* (P-5), qui faisait auparavant partie de la Section de la communication et de l'information, rend compte au Directeur du Bureau; principal agent de liaison entre la Mission et les médias locaux et internationaux, il programme des interviews et facilite les contacts des principaux responsables de la Mission avec la presse. Il aide le Représentant spécial à faire comprendre le travail de la Mission au public et, dans le cadre de la stratégie de la Mission en matière d'information, encourage activement les médias à présenter une image fidèle du mandat et des activités de la Mission et à informer le public des principales questions qui se posent. Il suit la presse locale, régionale et internationale, fait des suggestions et prend des dispositions pour remettre les pendules à l'heure quand il apparaît que des informations fausses circulent, dégage les tendances qui se dessinent dans la presse et donne des conseils au Représentant spécial sur la réaction à adopter. Il rédige des communiqués de presse et des notes d'information à l'intention des médias, s'occupe de l'accréditation des journalistes auprès de la Mission et facilite les visites des représentants de la presse.

c) L'*Assistant spécial du Représentant spécial* (P-5) aide le Représentant spécial à s'acquitter de ses fonctions, en étroite liaison avec le Directeur du Bureau. Il se charge des tâches et des projets que lui confie le Représentant spécial et lui donne des conseils sur les grandes orientations et les plans d'actions à adopter pour trouver des solutions à court et à long terme à des problèmes précis. Il aide à cerner les questions qui se font jour en ce qui concerne la direction et le mandat de la Mission, rédige les notes et rapports confidentiels que le Représentant spécial adresse directement au Secrétaire général, passe en revue les projets de discours, de déclarations et de communiqués de presse du Représentant spécial, crée des dossiers se rapportant aux entrevues du Représentant spécial et prend des notes lors de ces entrevues. Il accompagne le Représentant spécial lors de ses déplacements internationaux et traite avec les autorités du pays hôte et les dignitaires étrangers.

d) L'*Assistant spécial du Directeur* (P-4) porte les sujets politiquement délicats et les questions d'importance stratégique à l'attention du Directeur et du Représentant spécial, propose des options et fait des recommandations au Directeur, suit les questions qui surviennent et veille à ce que les conseils qui sont donnés soient coordonnés, intégrés et conformes aux priorités de la Mission. Il analyse les documents et la correspondance qui arrivent à la Mission pour déterminer dans quelle mesure ils sont importants ou urgents, présente des notes d'information et des projets de réponses, et examine les rapports périodiques et les rapports spéciaux

envoyés au Siège par la Mission, ainsi que la teneur des notes d'information et des éléments de langage établis à l'intention du Directeur et du Représentant spécial.

e) *Le fonctionnaire du protocole* (dont le poste est déclassé de P-4 à P-3) donne des conseils et des avis aux hauts responsables de la Mission sur toutes les questions de protocole, et assure la coordination aux fins de la participation de ces hauts responsables à des manifestations officielles, en liaison avec les autorités du pays hôte, le corps diplomatique et les représentants de haut niveau des organisations internationales et régionales gouvernementales et non gouvernementales, dont le Groupe de direction et d'autres. Il prend les dispositions nécessaires pour les réceptions diplomatiques, cérémonies, et autres manifestations organisées par la Mission, en étroite coopération avec le Directeur du Bureau du Représentant spécial et le Chef de l'administration, coordonne le calendrier et le programme des délégations qui viennent à la Mission, aide à organiser les déplacements internationaux du Représentant spécial et traite avec les autorités des pays où il doit se rendre. Il donne des conseils aux bureaux du protocole du Président et du Premier Ministre du pays hôte au sujet des manifestations officielles.

f) En ce qui concerne le poste de *spécialiste des affaires politiques* (P-4) du Bureau du Représentant spécial, il a été déterminé, sur la base des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, qu'il pouvait être supprimé.

g) *Le Représentant spécial adjoint (coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement)*, qui a rang de Sous-Secrétaire général, fait également office de Coordonnateur de l'action humanitaire, de Coordonnateur résident, et de Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement en Haïti; il veille à ce que les efforts de la Mission et de l'équipe de pays des Nations Unies soient intégrés et coordonnés. Il est en relation avec les représentants de haut niveau du Gouvernement haïtien, les institutions financières internationales et la communauté des donateurs et joue un rôle clef dans la mobilisation de ressources et la coordination des activités menées dans le contexte du Cadre de coopération intérimaire. Il est directement responsable de la Section de la coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement, de la Section de la démobilisation, du désarmement, et de la réinsertion, du Groupe du VIH/sida, du Groupe de la protection des enfants et du Groupe des questions de parité et contribue à l'intégration des efforts déployés pour rétablir l'état de droit, à la promotion d'un dialogue national et au processus électoral, dans le cadre d'une stratégie de sortie axée sur la préparation de l'avenir.

h) *L'administrateur principal chargé des affaires humanitaires et du développement* (P-5), qui fait partie du Bureau du Représentant spécial adjoint (coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement), aide à coordonner les activités de toutes les composantes de la Mission, ainsi que des fonds, organismes et programmes des Nations Unies et organisations non gouvernementales présents en Haïti, en particulier sur le terrain, et participe à la collecte de données humanitaires, en collaboration avec le Groupe de l'information et de la liaison qu'il est proposé de créer (voir plus loin, composante 4).

8. *Personnel international* (augmentation de trois postes). La création de trois postes [1 P-5, 1 P-3 et un poste d'agent des services généraux (autres classes)], le transfert d'un poste (P-4) de la composante 1 et la suppression d'un poste (P-4) se

solderont par une augmentation nette de trois postes. Il est également proposé de déclasser un poste de P-4 à P-3.

a) Il est proposé de créer une cellule d'analyse conjointe de la Mission qui comprendrait un spécialiste hors classe des affaires politiques (P-5), un analyste (P-3) et un assistant administratif [agent des services généraux (autres classes)]. La cellule d'analyse fournira des informations et procédera à des évaluations des risques portant sur tous les aspects de la Mission; pour ce faire, elle regroupera et vérifiera l'information reçue de la composante militaire et des composantes police, sécurité, affaires politiques et opérations humanitaires de la Mission, ainsi que des partenaires opérationnels et d'autres sources publiques. Elle fournira aussi des analyses, des notes d'information et des rapports de renseignement propres à aider la Mission à s'acquitter de son mandat et à assurer la sécurité de son personnel. En liaison avec toutes les composantes, elle jouera un rôle d'information et d'évaluation des risques et aidera ainsi la Mission à respecter les priorités et à atteindre les objectifs arrêtés par le Représentant spécial. En outre, face à la succession des contingents et du personnel de police, le secrétariat de la cellule sera le garant de la continuité pendant toute la durée de la Mission. Le spécialiste hors classe des affaires politiques coordonnera et dirigera la production de documents d'analyse à court et long terme, de notes d'information, de prévisions, d'évaluations des menaces et des risques et de travaux de recherche. L'analyste participera à l'analyse des aspects non militaires de la Mission, à l'établissement de notes d'information intégrées et de résumés et rapports périodiques, et fournira des services de secrétariat spécialisés. L'assistant administratif fournira un appui administratif à la cellule d'analyse.

b) Un poste de juriste (P-4), dont le titulaire s'occupe des affaires relatives à la conduite du personnel, sera transféré de la Section des affaires juridiques (Bureau du Représentant spécial) étant donné le caractère très délicat des fonctions.

c) Comme il est indiqué plus haut à l'alinéa f) du paragraphe 7, il est prévu de supprimer un poste de spécialiste des affaires politiques (P-4) au Bureau du Représentant spécial.

d) Comme il est également indiqué plus haut à l'alinéa e) du paragraphe 7, il est prévu de déclasser de P-4 à P-3 le poste de fonctionnaire du protocole.

9. *Personnel recruté sur le plan national* (augmentation d'un poste). Étant donné l'instabilité des conditions de sécurité, ainsi que la mauvaise qualité des routes, et les conditions de circulation et de stationnement en Haïti, notamment au centre de Port-au-Prince, le Représentant spécial adjoint principal qui rencontre chaque jour des hauts fonctionnaires haïtiens à Port-au-Prince a besoin d'un chauffeur (agent des services généraux recruté sur le plan national) qui connaisse bien la ville pour pouvoir se déplacer rapidement et sans risque.

Composantes

Composante 1 : climat sûr et stable

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.1 Climat sûr et stable partout en Haïti	<p>1.1.1 Réduction de 10 % par rapport à 2004/05, du nombre d'actes de violence signalés, y compris les actes de violence sexuelle à l'égard de femmes ou de filles</p> <p>1.1.2 Aucun cas de déstabilisation des conditions de sécurité due à des mouvements transfrontières de groupes armés</p>
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 284 700 jours/homme de patrouille mobile (13 compagnies d'infanterie effectuent chacune 3 patrouilles, avec 20 hommes par patrouille, 365 jours par an) • 2 160 heures de patrouille aérienne • 498 225 jours/homme pour la sécurisation des principaux sites et installations (13 sites à raison de 105 hommes par site, 365 jours par an) • 213 opérations conjointes avec la police nationale haïtienne, en fonction des renseignements réunis et analysés • 213 525 jours/homme d'occupation de points ou de postes de contrôle pour la sécurisation des principales routes (15 hommes pour chacun des trois points de contrôle occupés par 13 compagnies d'infanterie, 365 jours par an) • 76 650 jours/homme pour la surveillance des principaux points de passage de la frontière (2 compagnies d'infanterie effectuent chacune 3 patrouilles, avec 35 hommes par patrouille, 365 jours par an) • 51 500 jours/homme pour la capacité d'intervention rapide visant à éviter, par la prévention et la dissuasion, que d'éventuels problèmes de sécurité ne dégénèrent en situations dangereuses • 5 400 jours/homme d'opérations intégrées avec la police nationale haïtienne, en première ligne : patrouilles tactiques préventives conjointes, opérations tactiques dirigées contre des criminels ou des insurgés et opérations stratégiques (3 opérations par mois pendant 12 mois, à raison de 150 hommes par opération) • Opérations conjointes avec la police nationale haïtienne à des fins de renseignement (collecte et analyse) 	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.2 Progrès en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion dans la société haïtienne des membres des groupes armés, avec satisfaction des besoins particuliers des femmes et des enfants associés à ces groupes et mesures de maîtrise des armes et de sécurité publique	1.2.1 Adoption d'un programme complet de désarmement, démobilisation et réinsertion par la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion, laquelle se réunira au moins une fois par mois

1.2.2 Poursuite de la participation des 31 000 membres des groupes armés, y compris les anciens membres de l'armée, aux programmes de désarmement et de démobilisation et aux programmes communautaires de réinsertion

1.2.3 Publication par le Gouvernement de transition d'un décret sur la gestion des armes légères

1.2.4 Réduction de 30 %, par rapport au chiffre de 2003/04 (218 cas et 55 morts), des cas de violence armée

Produits

- Conseils et aide à la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion, en matière d'élaboration de programmes, en collaboration avec les institutions financières internationales, les organismes internationaux de développement, les organisations non gouvernementales et les donateurs, en vue de la mise en œuvre d'un plan d'action pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des membres de tous les groupes armés, y compris les anciens membres de l'armée
- Collecte, stockage et destruction de 4 000 armes
- Appui technique et logistique à la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion aux fins du stockage et de la cession ou de la destruction des armes réunies
- Gestion de cinq camps de démobilisation et d'orientation en vue de la réinsertion de 2 000 anciens militaires, et fourniture des services nécessaires tels que restauration, éducation civique, services médicaux, évaluation et orientation, éducation, aiguillage en matière de formation et d'emploi, indemnité transitoire et formation
- Cinquante projets communautaires d'appui à la réconciliation et à la réinsertion sociale de 4 000 membres de bandes armées considérés comme une sérieuse menace pour le processus politique
- Mise au point, coordination et mise en œuvre de projets communautaires à effet rapide pour 25 000 personnes portant les armes, en collaboration avec d'autres fonds, programmes et organismes des Nations Unies (programmes d'aide transitoire, travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre, appui aux microentreprises, et appui à la formation et à des programmes d'enseignement de courte durée)
- Conseils au Gouvernement de transition sur l'élaboration et la mise en application d'une législation améliorée en matière de gestion des armes légères et de petit calibre en Haïti
- Réunions périodiques du groupe de travail sectoriel sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion créé dans le contexte du cadre de coopération intérimaire, en vue d'harmoniser la mise en œuvre du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et de l'insérer dans la stratégie de relèvement d'Haïti

- Présentation à la Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion, aux institutions financières internationales, aux organismes internationaux de développement, aux organisations non gouvernementales et aux donateurs de rapports établis à partir d'enquêtes sur les armes légères, la situation économique et les conditions du marché, à l'appui de la conception d'un programme complet de désarmement, de démobilisation et de réinsertion
- Programme de sensibilisation et de mobilisation dans 10 districts, en vue notamment de favoriser l'acceptation générale du programme national de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, de susciter un appui en sa faveur aux niveaux national, régional et local et, en particulier, d'encourager les femmes à y prendre part
- Organisation de 10 séminaires locaux et de 2 séminaires nationaux réunissant une grande partie de la société haïtienne, pour promouvoir un dialogue national sans exclusive sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion
- Conseils à la police nationale haïtienne sur la gestion et la maîtrise des armes légères
- Organisation de réunions bihebdomadaires avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux sur la coordination de l'appui au programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion
- Programme national d'information multimédia visant à promouvoir le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion et à endiguer la violence, en collaboration avec le Gouvernement de transition : émissions télévisées (270 minutes par mois), émissions radiophoniques (1 068 minutes par mois), tracts (2 500 par mois), panneaux d'affichage (6 par mois), banderoles (24 par mois), affiches (2 500 par mois), tee-shirts (2 000 par mois) et représentations théâtrales publiques (5 par mois)
- Conseils et activités de formation à l'intention de 50 journalistes locaux, en vue de les familiariser avec les méthodes et pratiques journalistiques à suivre pour rapporter l'information sur les programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion
- Organisation, à l'intention de 50 responsables d'organisations non gouvernementales et personnes influentes, d'un séminaire d'information sur la sensibilisation aux questions relatives à la sécurité et à l'exécution du mandat de la Mission

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.3 Rétablissement de la sécurité et de l'ordre public, et reconstitution d'une capacité opérationnelle viable et renforcement institutionnel de la Police nationale haïtienne

1.3.1 Sélection et certification de 800 fonctionnaires de la Police nationale haïtienne (contre 770 en 2004/05), dont au moins 10 % de femmes

1.3.2 Constitution par le Gouvernement de transition d'une base nationale de données statistiques et analytiques sur la criminalité

Produits

- Réunions hebdomadaires avec le Conseil supérieur de la police nationale haïtienne, sur la restructuration et la réforme de la Police nationale
- Réunions mensuelles avec le Ministre haïtien de la justice pour établir des projets de modification des lois visant à appuyer la réforme de la Police nationale haïtienne

- Conseils à la Police nationale haïtienne, sur l'élaboration de directives concernant le recrutement, l'agrément, la certification et la formation de fonctionnaires de police
- Conseils à la Police nationale haïtienne, sur la sélection et la certification de 1 500 fonctionnaires de police
- Réunions officielles bimestrielles et réunions officieuses bihebdomadaires avec la Police nationale haïtienne (au quartier général et dans les régions), sur l'état de la restructuration et de la réforme de la police
- Conseils à la Police nationale haïtienne, sur les opérations de police, les enquêtes, l'organisation de patrouilles pour la surveillance de proximité et l'exécution de programmes spéciaux, une attention particulière étant accordée aux droits des femmes et à la violence sexuelle
- Conseils à la Police nationale haïtienne, sur la formation d'un millier de fonctionnaires de police, y compris la formation de base, la « formation des formateurs » et la formation à la gestion des fonctionnaires de rang élevé
- Appui opérationnel à la Police nationale haïtienne, pour la gestion des troubles civils et les opérations antiémeutes
- Programme d'information multimédia sur les questions de maintien de l'ordre, exécuté à l'échelon national, comprenant des émissions télévisées (180 minutes par mois), la production de prospectus (1 000 par mois) et affiches (1 000 par mois) et des émissions radiophoniques (720 minutes par mois)
- Création et gestion, en coopération avec l'Inspection générale de la Police nationale haïtienne, d'une permanence téléphonique en vue de recueillir les plaintes de la population concernant des agissements répréhensibles de fonctionnaires de justice et de police; et de mener des enquêtes
- Coordination de réunions bimestrielles du groupe de travail sectoriel du Cadre de coopération intérimaire chargé de la police et de la sécurité
- Conseils et formation à l'intention d'une cinquantaine de journalistes, sur les méthodes et pratiques journalistiques de base concernant la couverture des activités de maintien de l'ordre

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.4 Réforme et renforcement institutionnel des systèmes judiciaire et pénitentiaire en Haïti	1.4.1 Adoption, par le Gouvernement de transition, d'un plan de réforme du système judiciaire reposant sur le Cadre de coopération intérimaire 1.4.2 Réouverture de l'École de magistrature 1.4.3 Adoption par le Gouvernement de transition, d'un plan quinquennal de réforme des prisons
<i>Produits</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Rapports semestriels au Gouvernement de transition, à la communauté des donateurs et aux autres partenaires intéressés, sur le fonctionnement du système judiciaire, des questions thématiques telles que la coopération entre la police et la justice, l'administration de la justice et la défense et la promotion des droits des femmes 	

- Conseils au Gouvernement de transition et aux organisations non gouvernementales, sur les moyens de contrôler les procédures judiciaires et d'en rendre compte publiquement
- Conseils au Ministère de la justice, au Ministère de l'intérieur et à d'autres institutions gouvernementales, en vue d'élaborer des procédures, systèmes et politiques visant à promouvoir l'état de droit, en ce qui concerne en particulier l'indépendance de la magistrature, la gestion des problèmes d'impunité, les relations entre la police et la justice, et l'appui à l'examen des mesures à prendre pour assurer la justice et la réconciliation
- Conseils aux responsables du Département des prisons, sur les questions pénitentiaires et les activités nationales de recrutement du personnel pénitentiaire
- Conseils à la Police nationale haïtienne, sur la justice pénale et les questions juridiques
- Conseils aux formateurs du système pénitentiaire, sur la mise au point de stages de formation à l'intention du personnel pénitentiaire
- Réunions avec des acteurs internationaux et nationaux, dont des organisations féminines et des organisations de protection de l'enfance, sur la réforme du système judiciaire et les questions pénitentiaires dans le contexte du Cadre de coopération intérimaire
- Réunions périodiques avec le groupe de travail sectoriel du Cadre de coopération intérimaire chargé de la justice et des droits de l'homme

Facteurs externes :

- Les pays qui fournissent des contingents et du personnel de police continueront de fournir les capacités militaires et de police civile approuvées par le Conseil de sécurité; les donateurs verseront des contributions volontaires pour financer l'établissement et l'exécution du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion et la reconstitution d'un service de police viable; les acteurs bilatéraux exécuteront des programmes coordonnés permettant d'appuyer, par des ressources et une assistance technique, la réforme des secteurs judiciaire et pénitentiaire

Tableau 2
Ressources humaines : composante 1 – climat sûr et stable

<i>Catégorie</i>	Total
<i>I. Contingents</i>	
Effectif approuvé 2004/05	6 700
Effectif proposé 2005/06	6 700
Variation nette	-
<i>II. Police civile</i>	
Effectif approuvé 2004/05	872
Effectif proposé 2005/06	747
Variation nette	(125)

Catégorie											Total
<i>III. Unités de police constituées</i>											
Effectif approuvé 2004/05											750
Effectif proposé 2005/06											875
Variation nette											125
<i>Personnel recruté sur le plan international</i>											
									<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>	Total partiel			
<i>IV. Personnel civil</i>											
Bureau du Commandant de la Force											
Effectif approuvé 2004/05	-	1	-	-	-	1	-	2	2	-	4
Effectif proposé 2005/06	-	1	-	-	-	1	-	2	3	-	5
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Bureau du chef de la police											
Effectif approuvé 2004/05	-	1	5	-	1	1	-	8	3	-	11
Effectif proposé 2005/06	-	1	5	-	1	1	-	8	3	-	11
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section des affaires juridiques											
Effectif approuvé 2004/05	-	-	3	-	1	-	-	4	3	-	7
Effectif autorisé 2004/05 ^b	-	1	-	-	-	1	-	1	-	-	1
Total, 2004/05	-	1	3	-1	-	-	-	5	3	-	8
Effectif proposé 2005/06	-	1	2	-	1	-	-	4	3	-	7
Variation nette	-	-	(1)	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)
Section de la justice											
Effectif approuvé 2004/05	-	1	6	6	-	1	-	14	22	8	44
Effectif proposé 2005/06	-	1	6	6	-	1	-	14	22	8	44
Variation nette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion											
Effectif approuvé 2004/05	-	-	2	2	-	1	-	5	10	9	24
Effectif proposé 2005/06	-	-	2	3	-	1	-	6	30	20	56
Variation nette	-	-	-	1	-	-	-	1	20	11	32
Total partiel, personnel civil	-	3	16	8	2	4	-	33	40	17	90
Effectif approuvé 2004/05	-	-	-	-	-	-	-	33	40	17	90
Effectif autorisé 2004/05 ^b	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	1

Catégorie											Total
Total, 2004/05	–	4	16	8	2	4	–	34	40	17	91
Effectif proposé 2005/06	–	4	15	9	2	4	–	34	61	28	123
Variation nette	–	–	(1)	1	–	–	–	–	21	11	32
Total général (I-IV)											
Effectif approuvé 2004/05											8 412
Effectif autorisé 2004/05 ^b											1
Total, 2004/05											8 413
Effectif proposé 2005/06											8 445
Variation nette											32

^a Comprend les administrateurs et les agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Postes autorisés jusqu'au 30 juin 2005 en vertu de la résolution 59/17 de l'Assemblée générale.

10. Poste dont la nécessité doit être à nouveau justifiée. Le *Conseiller juridique principal* (D-1) relève directement du Représentant spécial et fournit des avis juridiques à toutes les composantes de la Mission sur toutes les questions liées au mandat de cette dernière, notamment, pour la mise en place du cadre juridique nécessaire à l'exécution des tâches relatives à l'assistance électorale et au désarmement. En contact avec les hauts responsables haïtiens, le titulaire de ce poste fournit des avis sur toutes les questions administratives concernant les activités opérationnelles de la Mission, ainsi que sur tout problème juridique qui se poserait dans les relations entre la Mission et les autorités haïtiennes. Il conseille aussi ces dernières sur la révision de la législation nationale, pour ce qui est notamment du respect des principes relatifs aux droits de l'homme par les forces de l'ordre et les autorités judiciaires haïtiennes.

<i>Réalisations escomptées/produits</i>
Réalisation escomptée 1.2 : progrès en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion dans la société haïtienne des membres des groupes armés, y compris les mesures visant à répondre aux besoins particuliers des femmes et des enfants associés à ces groupes, ainsi que les mesures de maîtrise des armes et de sécurité publique
<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> • 50 projets communautaires visant à appuyer la réconciliation et la réinsertion sociale de 4 000 membres de groupes armés dont on considère qu'ils font peser une menace grave sur le processus politique • En collaboration avec d'autres institutions, programmes et fonds des Nations Unies, élaboration, coordination et exécution de projets communautaires à effet rapide destinés à 25 000 individus armés, y compris des programmes d'appui à la transition, des projets de travaux publics exigeant une main-d'œuvre abondante, et des programmes de microcrédit et des activités de formation et d'appui à la formation de courte durée

- Programme de sensibilisation et de mobilisation communautaire exécuté dans 10 districts, en vue notamment de dégager un consensus et un appui en faveur du programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion, aux niveaux national, régional et local, et en particulier d'encourager les femmes à participer à ce programme

Justifications

- **Personnel international** : pas de variation nette du nombre des postes

La création d'un poste de la classe P-3 et le transfert d'un poste de la classe P-4 au Bureau du Représentant spécial n'auraient pas d'effet sur le nombre des postes.

À la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion, un coordonnateur des activités sur le terrain (P-3) serait chargé de suivre attentivement et de conseiller les équipes participant aux programmes communautaires, en vue d'assurer l'adéquation de leurs travaux avec la stratégie nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion. Le titulaire de ce poste assurerait une liaison étroite et des liens de communication clairs entre sept des bureaux de district et le quartier général de la Mission à Port-au-Prince.

Comme on l'a vu plus haut à l'alinéa b) du paragraphe 8, un poste de spécialiste des affaires juridiques (P-4), chargé de suivre l'application du Code de conduite du personnel, serait transféré de la Section des affaires juridiques au Bureau du Représentant spécial.

- **Personnel recruté sur le plan national** : 21 postes supplémentaires

Au Bureau du commandant de la Force, un chauffeur (agent des services généraux recruté sur le plan national) est demandé pour assurer les déplacements en toute sécurité du commandant, qui est amené par ses fonctions à se déplacer à tout moment pour assister aux nombreuses manifestations organisées dans divers lieux à Port-au-Prince et ses environs.

À la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion, cinq médiateurs communautaires (agents recrutés sur le plan national), justifiant d'une expérience de la conception, de la gestion, du suivi et de l'évaluation de programmes, et d'une connaissance approfondie des conditions et coutumes locales, sont nécessaires pour collaborer étroitement avec les exécutants nationaux dans les districts; et sept assistants administratifs (agents des services généraux recrutés sur le plan national) seraient déployés dans sept des bureaux régionaux intégrés. Compte tenu de la situation précaire concernant la sécurité en Haïti, ainsi que

du mauvais état des routes et des conditions de circulation difficiles, huit chauffeurs (agents des services généraux recrutés sur le plan national) connaissant très bien leurs zones d'opération et les activités et besoins des équipes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, sont demandés pour assurer le déplacement en toute sécurité des fonctionnaires de la Section, qui devraient se rendre quotidiennement dans les communautés et rencontrer les partenaires locaux et les autorités pour exécuter le programme de réinsertion communautaire de la Mission. Ces chauffeurs seraient également chargés de courses administratives de routine dans les sept bureaux régionaux, ainsi qu'à Port-au-Prince, qui sont actuellement effectuées par le personnel des services techniques en plus de leurs fonctions habituelles.

- **Volontaires des Nations Unies** : 11 postes supplémentaires

À la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion, 11 nouveaux spécialistes, travaillant en relation étroite avec les communautés locales dans sept districts, seraient chargés de gérer et de contrôler sur le terrain le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion.

Composante 2 : processus politique

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.1 Progrès en matière de dialogue national et de réconciliation en Haïti	2.1.1 Des tables rondes réunissant les principaux acteurs de la société haïtienne sont organisées à tous les niveaux pour renforcer le dialogue national et des textes sur les principes de la gouvernance et l'avenir du pays sont élaborés de manière consensuelle
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultations périodiques de haut niveau avec les responsables haïtiens, les groupes politiques et les organisations de la société civile, dont des organisations féminines, pour appuyer le processus politique • Bons offices entre le Gouvernement de transition, les partis politiques et la société civile, pour appuyer le processus politique • Quatre rapports du Secrétaire général sur Haïti, à l'intention du Conseil de sécurité • Présidence des réunions bimestrielles du « groupe directeur », composé des hauts responsables de la MINUSTAH, des représentants des organisations régionales et sous-régionales et des institutions financières internationales ainsi que du corps diplomatique, sur l'efficacité des activités menées au niveau international pour répondre aux besoins d'Haïti • Organisation de six séminaires sur la prévention et le règlement des conflits, à l'intention des responsables gouvernementaux et des représentants des partis politiques et de la société civile, dont les organisations féminines • Réunions avec des responsables gouvernementaux, des groupes politiques et des organisations de la société civile, pour dégager un processus associant toutes les parties intéressées à la consolidation de l'accord sur la transition démocratique et promouvoir un dialogue national propice à une meilleure compréhension des principes de base de la gouvernance et une meilleure vision de l'avenir du pays • Organisation d'une dizaine d'ateliers sur le renforcement des capacités des organisations nationales de femmes et de jeunes ou d'associations représentant d'autres groupes traditionnellement marginalisés • Trois ateliers sur le renforcement des aptitudes, comprenant une formation aux techniques de négociation constructives, au règlement des différends et à la formation d'un consensus, à l'intention des autorités aux échelons national, régional et local, en privilégiant les participants au dialogue • Campagnes multimédias visant à promouvoir le processus politique, le dialogue national et la réconciliation, ainsi que la participation des femmes à ces activités, au moyen d'émissions télévisées (180 minutes par mois) et radiophoniques (720 minutes par mois), de prospectus (1 000 par mois), de tee-shirts (2 000 par mois), de représentations théâtrales (5 par mois) et d'affiches (1 000 par mois) • Production par un groupe de musiciens haïtiens d'un disque compact visant à promouvoir la paix, le dialogue national et la réconciliation 	

<ul style="list-style-type: none"> Programme de mobilisation des journalistes locaux, comprenant deux séminaires à l'intention d'une cinquantaine de journalistes sur les domaines thématiques de la Mission et les méthodes et pratiques journalistiques de base 	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.2 Rétablissement et consolidation de l'autorité de l'État sur tout le territoire	2.2.1 Promulgation, par le Gouvernement, de lois sur l'administration publique 2.2.2 Promulgation, par le Gouvernement, de lois sur l'autonomie financière et la responsabilité des collectivités locales
<i>Produits</i> <ul style="list-style-type: none"> Organisation de réunions hebdomadaires avec les administrations locales et participation à des réunions avec le public, pour faire connaître les principes démocratiques, consolider les institutions et en accroître l'efficacité Organisation, à l'intention des communautés locales, d'une vingtaine de séminaires sur les processus décisionnels, la participation des femmes, les compétences en matière d'administration publique et de gestion, l'administration des municipalités et les activités rémunératrices Conseils aux autorités haïtiennes, sur l'établissement d'un code de conduite et de règles de procédures pour une bonne gouvernance locale Conseils aux autorités haïtiennes, sur la révision de la législation nationale concernant les finances publiques locales, la fonction publique locale et la décentralisation Exécution de projets à effet rapide, tenant compte des besoins particuliers des groupes vulnérables En collaboration avec le Gouvernement de transition, organisation de campagnes d'information et de mobilisation en faveur d'une gouvernance avisée, au moyen de prospectus (2 500 par mois), de représentations théâtrales (5 par mois) et de rencontres avec les groupes communautaires (5 par mois) 	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.3 Élections libres et honnêtes en Haïti	2.3.1 Création d'un Conseil électoral provisoire ouvert à tous au niveau national et dans les districts 2.3.2 Adoption du budget électoral par le Conseil électoral provisoire 2.3.3 Promulgation de la loi électorale et de décrets y relatifs par le Gouvernement de transition 2.3.4 Promulgation des listes électorales par le Conseil électoral provisoire 2.3.5 Des observateurs indépendants certifient que la liberté d'expression et de rassemblement et le secret du scrutin sont respectés pendant les opérations électorales

2.3.6 Les contestations des résultats sont examinées conformément aux procédures et dans les délais fixés dans la loi électorale

Produits

- Conseils au Conseil électorale provisoire et à ses structures administratives au niveau national et dans les districts, sur le processus électorale
- Organisation de programmes de formation sur les opérations électorales, à l'intention du Conseil électorale provisoire et des agents électoraux au niveau national et à celui des districts
- Campagne nationale d'information tenant compte des sexes spécificités, organisée en coopération avec le Conseil électorale provisoire pour appuyer le processus électorale et portant notamment sur la loi électorale, le plan d'établissement des listes électorales, les données relatives aux élections précédentes, au moyen de la création d'un site Web du Conseil électorale provisoire, d'émissions télévisées (270 minutes par mois) et radiophoniques (1 068 minutes par mois), de la production de prospectus (2 500 par mois), d'affiches (2 500 par mois), de banderoles (24 par mois), de tee-shirts (2 000 par mois), de représentations théâtrales (5 par mois) et de panneaux publicitaires (6 par mois)
- Conseils aux organisations féminines sur le renforcement de la participation des femmes aux opérations électorales en tant que candidates et électrices, en coopération avec les grandes organisations non gouvernementales internationales et nationales
- Conseils à l'Organisation des États américains (OEA) sur l'enregistrement des électeurs et la formation correspondante
- Conseil au Conseil électorale provisoire sur la mise au point des procédures de tabulation des votes et des dispositifs de validation des résultats
- Organisation d'une série de stages d'instruction civique à l'intention du personnel du Conseil électorale provisoire, des fonctionnaires gouvernementaux, des partis politiques et de la société civile
- Conseils au Conseil électorale provisoire sur l'élaboration d'un plan opérationnel, y compris l'établissement d'un calendrier électorale, la production des listes d'électeurs, la mise en place de bureaux de vote, l'impression des bulletins de vote, l'élaboration d'un manuel pour le scrutin, l'enregistrement des partis politiques et des candidats indépendants et la définition d'un plan de sécurité relatif aux élections
- Conseils au Conseil électorale provisoire sur la réforme de la législation, de la réglementation et des procédures électorales
- Présidence ou secrétariat du Comité de coopération électorale, créé avec l'OEA, afin de suivre les progrès de l'aide apportée au Conseil électorale provisoire
- Organisation de réunions de coordination périodiques avec les partenaires internationaux, sur la préparation des élections, et avec les donateurs, sur l'apport d'une aide financière et technique
- Réunions périodiques avec le groupe de travail sectoriel du Cadre de coopération technique chargé des élections
- Conseils au Conseil électorale provisoire sur la mise en place d'un cadre juridique et d'une structure organisationnelle pour le conseil électorale permanent qui sera mis en place après les élections de 2005

- Services de sécurité et appui logistique destinés au Conseil électoral provisoire
- Conseils et formation à l'intention d'une cinquantaine de journalistes sur les méthodes et pratiques journalistiques de base relatives à la couverture des élections

Facteurs externes :

- Le Gouvernement de transition restera déterminé à tenir des élections en 2005; les donateurs fourniront des ressources pour l'organisation des consultations électorales

Tableau 3
Ressources humaines : composante 2 – processus politique

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Division des affaires politiques et de la planification											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	6	3	1	1	–	11	4	–	15
Effectif autorisé 2004/05 ^b	–	1	–	–	–	–	–	1	–	–	1
Total 2004/05	–	1	6	3	1	1	–	12	4	–	16
Effectif proposé 2005/06	–	1	6	3	1	1	–	12	6	–	18
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Section de la communication et de l'information											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	2	5	1	1	–	9	19	6	34
Effectif autorisé 2004/05 ^b	–	1	–	–	–	–	–	1	–	–	1
Total 2004/05	–	1	2	5	1	1	–	10	19	6	35
Effectif proposé 2005/06	–	1	3	8	3	1	–	16	20	7	43
Variation nette	–	–	1	3	2	–	–	6	1	1	8
Section des affaires civiles											
Effectif approuvé 2004/05	–	1	21	15	11	2	–	50	23	15	88
Effectif proposé 2004/05	–	1	21	15	11	2	–	50	23	15	88
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de l'assistance électorale											
Effectif approuvé 2004/05	–	1	3	3	–	1	–	8	2	13	23
Effectif proposé 2004/05	–	1	3	3	–	1	–	8	19	27	54
Variation nette^c	–	–	–	–	–	–	–	–	17	14	31
Total partiel, personnel civil											
Effectif approuvé 2004/05	–	2	32	26	13	5	–	78	48	34	160
Effectif autorisé 2004/05 ^b	–	2	–	–	–	–	–	2	–	–	2
Total 2004/05	–	4	32	26	13	5	–	80	48	34	162

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Effectif proposé 2005/06	–	4	33	29	15	5	–	86	68	49	203
Variation nette	–	–	1	3	2	–	–	6	20	15	41

^a Comprend les administrateurs et les agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Postes autorisés jusqu'au 30 juin 2005 en vertu de la résolution 59/17 de l'Assemblée générale en date du 29 octobre 2004.

^c Postes supplémentaires proposés jusqu'au 31 mars 2006 uniquement.

11. Les postes dont la nécessité doit être à nouveau justifiée sont les suivants :

a) Le *chef de la Division des affaires politiques et de la planification* (D-2) propose des mesures et des orientations aux responsables de la Mission et supervise l'élaboration et la mise à jour du plan de mise en œuvre de la mission, en suit l'application dans toute la Mission et veille à ce que la stratégie politique de la Mission soit appliquée de façon cohérente par toutes les composantes. En contact avec les hauts responsables haïtiens, les responsables politiques, les dirigeants de la société civile, les organisations et les partenaires régionaux, ainsi qu'avec le corps diplomatique, le titulaire de ce poste fournit des avis sur le processus politique national en vue d'instaurer un dialogue national ouvert à tous en Haïti, y compris en offrant ses bons offices, aide les pouvoirs haïtiens à étendre l'autorité de l'État et prodigue des conseils et des orientations sur les aspects politiques du processus électoral. Il supervise l'analyse de l'information politique et l'établissement des documents analytiques et des évaluations concernant les aspects politiques, civils, sociaux et économiques, notamment, de la situation en Haïti, et assiste le Représentant spécial dans ses fonctions de président du Groupe directeur.

b) Le *chef de l'information* (D-1) est chargé de formuler et d'appliquer une stratégie d'information générale et un plan d'action pour chacune des composantes et des phases de la Mission, afin de contribuer à stabiliser la situation en matière de sécurité dans le pays, d'appuyer le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, de promouvoir le respect des droits de l'homme et de l'état de droit, ainsi que les questions concernant l'aide humanitaire et les activités de développement. En contact avec les autorités haïtiennes, les partis politiques et les organisations de la société civile, ainsi qu'avec les médias locaux, régionaux et internationaux, et en coopération étroite avec le porte-parole, le titulaire de ce poste coordonne les activités d'information du système des Nations Unies en Haïti et conseille les responsables de la Mission sur les problèmes délicats de communication et les risques concernant l'image et la réputation de la Mission. Il dirige et supervise la production écrite et les activités d'information et de sensibilisation radiodiffusées ou produites sur support vidéo, et oriente les travaux de neuf unités régionales de relations avec les médias.

Réalisations/Produits escomptés
<i>Réalisations escomptées</i>
<p>2.1 Progrès en matière de dialogue national et de réconciliation en Haïti</p> <p>2.2 Rétablissement et consolidation de l'autorité de l'État sur tout le territoire</p> <p>2.3 Élections libres et honnêtes en Haïti</p>
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Campagnes multimédias visant à promouvoir le processus politique, le dialogue national et la réconciliation, ainsi que la participation des femmes à ces activités, au moyen d'émissions télévisées (180 minutes par mois) et radiophoniques (720 minutes par mois), de prospectus (1 000 par mois), de tee-shirts (2 000 par mois), de représentations théâtrales (5 par mois) et d'affiches (1 000 par mois) • En collaboration avec le Gouvernement de transition, organisation de campagnes d'information et de mobilisation en faveur d'une gouvernance avisée, au moyen de prospectus (2 500 par mois), de représentations théâtrales (5 par mois) et de rencontres avec les groupes communautaires (5 par mois) • Campagne nationale d'information tenant compte des sexes, organisée en coopération avec le Conseil électoral provisoire pour appuyer le processus électoral et portant notamment sur la loi électorale, le plan d'enregistrement des électeurs, les données relatives aux élections précédentes, au moyen de la création d'un site Web du Conseil électoral provisoire, d'émissions télévisées (270 minutes par mois) et radiophoniques (1 068 minutes par mois), de prospectus (2 500 par mois), d'affiches (2 500 par mois), de banderoles (24 par mois), de tee-shirts (2 000 par mois), de représentations théâtrales (5 par mois) et de panneaux publicitaires (6 par mois) • Consultations périodiques de haut niveau avec les responsables haïtiens, les groupes politiques et les organisations de la société civile, y compris des organisations féminines, pour appuyer le processus politique • Conseils à l'Organisation des États américains sur l'enregistrement des électeurs et la formation correspondante • Organisation d'une série de stages d'instruction civique à l'intention du personnel du Conseil électoral provisoire, des fonctionnaires gouvernementaux, des partis politiques et de la société civile
<p><i>Justification :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel international : six postes supplémentaires <p>À la Section de la communication et de l'information, six nouveaux postes sont nécessaires en raison, principalement, de la charge de travail prévue pour 2005/06 compte tenu des élections, de la campagne de désarmement, démobilisation et réinsertion, ainsi que des questions liées au dialogue national, aux droits de l'homme, au maintien de l'ordre, à l'aide humanitaire et aux activités de développement; cela se traduirait également par une augmentation du montant des ressources financières nécessaires pour organiser les campagnes d'information, qui passerait de 419 300 dollars en 2004/05 à 4 millions de dollars en 2005/06. Un poste de chef (P-4) est proposé pour le Groupe des publications, qui ne dispose actuellement ni d'administrateur ni de chef de groupe. Le titulaire du poste coordonnerait les travaux du groupe et serait chargé de concevoir et</p>

de rédiger la lettre d'information de la Mission, de mettre au point les prospectus et les panneaux d'affichage concernant le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion, les opérations électorales, le processus politique, le maintien de l'ordre, la gouvernance, les droits de l'homme et les questions humanitaires, et d'établir les mises au point destinées aux médias écrits. Au groupe de l'audiovisuel, un producteur radio (P-3), un producteur vidéo (P-3), un éditeur vidéo (agent du Service mobile) et un cameraman (agent du Service mobile) seraient chargés de mettre au point, d'écrire et d'enregistrer des programmes radiophoniques (5 016 minutes en moyenne par mois), ainsi que des programmes vidéo, des annonces, des programmes d'actualités et des flashes d'information (1 260 minutes en moyenne par mois), qui seraient diffusés par 200 stations de radio et 30 stations de télévision, et d'assurer la couverture des activités liées à la Mission, ainsi que les événements politiques, sociaux et culturels importants du pays. Au Groupe de la promotion et de la sensibilisation, un nouveau chargé de l'information ferait fonction d'agent de liaison pour l'application de la stratégie de communication et d'information visant à appuyer la composante Coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement, les activités du Cadre de coopération intérimaire et du Groupe directeur, ainsi que le processus électoral, le programme de prévention de l'infection au VIH/sida et les activités de promotion de l'égalité des sexes.

• **Personnel recruté sur le plan national : 20 postes supplémentaires**

La Division des affaires politiques et de la planification a besoin de deux chauffeurs (agents des services généraux recrutés sur le plan national) pour assurer les déplacements en toute sécurité du chef et du personnel de la Division, dont les fonctions diplomatiques exigent qu'ils aient des contacts quotidiens avec les membres du Gouvernement et la communauté internationale à Port-au-Prince, et qui doivent assister à des réunions politiques en dehors de la capitale.

À la Section de la communication et de l'information, un nouvel assistant à l'information (agent des services généraux recruté sur le plan national) du Groupe de la promotion et de la sensibilisation appuierait le nouveau chargé de l'information et aiderait à établir et maintenir des contacts avec les organisations non gouvernementales, planifierait et organiserait les visites dans les zones éloignées, et aiderait à exécuter le plan de diffusion des matériaux d'information.

À la Section de l'assistance électorale, 17 chauffeurs (agents des services généraux recrutés sur le plan national) seraient déployés dans 11 districts et à Port-au-Prince. Étant donné la précarité de la situation en matière de sécurité, le mauvais état des routes et les conditions de circulation difficiles, les intéressés seraient chargés d'assurer les déplacements en toute sécurité des coordonnateurs de district et de leurs adjoints, qui doivent voyager très fréquemment dans le pays pour participer à l'organisation des opérations électorales dans les 15 bureaux électoraux départementaux et les 155 bureaux électoraux municipaux. Ils devraient recevoir une formation aux techniques de sécurité de base et assister les coordonnateurs, en assurant des services d'interprétation dans les langues locales et les aidant à se familiariser avec les communes et les quartiers; ils seraient également chargés de travaux logistiques, comme le transport du matériel électoral. Ces nouveaux postes sont proposés jusqu'au 31 mars 2006 uniquement, c'est-à-dire jusqu'à la fin du processus électoral.

• **Volontaires des Nations Unies : 15 postes supplémentaires**

À la Section de la communication et de l'information, un nouvel attaché de presse du Groupe des relations avec les médias devrait faciliter la communication entre la Mission et les médias, en particulier ceux de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, pour conserver l'appui des pays fournissant des contingents.

À la Section de l'assistance électorale, 11 coordonnateurs de district adjoints seraient déployés dans les 11 districts pour aider l'OEA à mener les opérations d'inscription sur les listes

électorales dans les 15 bureaux électoraux départementaux et les 155 bureaux électoraux municipaux, dans la perspective des élections municipales, législatives et présidentielles prévues pour le second semestre 2005. Un spécialiste des opérations logistiques est également nécessaire pour sélectionner et aider à préparer jusqu'à 1 200 sites et centres de vote dans l'ensemble des départements et communes; il ferait également fonction de coordonnateur régional adjoint. Un spécialiste de la formation/éducation civique est demandé pour mener des programmes d'éducation civique au niveau des quartiers, compte tenu du projet de l'OEA de mettre en place un registre permanent de l'état civil; il formerait les nouveaux agents de la Mission devant être déployés sur le terrain pour les opérations de vote et les opérations d'inscription sur les listes électorales, pour ce qui est de l'utilisation des nouvelles techniques d'enregistrement des électeurs, en particulier. Un spécialiste de la communication et de l'information électorale serait chargé de mettre au point et d'organiser des campagnes à l'intention des communautés, en vue d'informer la population haïtienne sur le dispositif de vote et les opérations électorales ainsi que sur les activités connexes menées par les institutions nationales, et de distribuer du matériel électoral, d'établir des contacts avec les médias et de créer et gérer un site Web sur les élections.

Ces postes supplémentaires sont proposés pour la Section de l'assistance électorale jusqu'au 31 mars 2006 seulement, c'est-à-dire jusqu'au moment où le nouveau président d'Haïti devrait prendre ses fonctions.

Les effectifs actuels de la Section, tels qu'approuvés pour 2004/05, resteront en place pour fournir des avis au Conseil électoral provisoire sur la mise en place d'un cadre juridique et d'une structure organisationnelle d'une autorité électorale permanente.

Composante 3 : droits de l'homme

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
3.1 Progrès en matière de promotion et de protection des droits de l'homme en Haïti, en ce qui concerne plus particulièrement les femmes et les enfants	3.1.1 L'Office du Protecteur des droits de l'homme enregistre tous les cas signalés de violation des droits de l'homme dans une base de données nationale sur les droits de l'homme 3.1.2 Augmentation de 25 % du nombre de cas de violation des droits de l'homme faisant l'objet d'une enquête par les institutions haïtiennes de protection des droits de l'homme (215 cas pendant la période allant de juin à décembre 2004)
<i>Produits</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Rapports mensuels sur la situation des droits de l'homme dans l'ensemble du pays • En coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, conseils au Gouvernement provisoire sur les enquêtes relatives aux violations des droits de l'homme • Conseils à l'Office du Protecteur des droits de l'homme sur la gestion d'une base de données nationale concernant les violations des droits de l'homme 	

- Cours de recyclage sur les droits fondamentaux, y compris les droits des femmes, à l'intention d'une soixantaine de fonctionnaires des institutions de maintien de l'ordre (policiers, gardiens de prison et juges)
- Exécution d'un programme de « formation des formateurs » sur les droits fondamentaux, y compris les droits des femmes, à l'intention des organisations locales de défense des droits de l'homme
- Conseils aux institutions locales de promotion des droits de l'homme sur la création à Port-au-Prince d'un centre de documentation sur les droits de l'homme
- En coordination avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, organisation d'un atelier sur l'établissement de rapports, à l'intention des responsables gouvernementaux chargés de soumettre des rapports aux organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme
- Organisation d'un stage de formation à l'intention des partenaires locaux, sur les enquêtes spéciales en cas de violation des droits de l'homme
- Conseils au Gouvernement de transition sur l'établissement d'un plan d'action national relatif aux droits de l'homme, en coordination avec les institutions locales et internationales de promotion des droits de l'homme
- Réunions périodiques du groupe de travail du Cadre de coopération économique chargé de la justice et des droits de l'homme
- Renvoi d'une cinquantaine de cas individuels de violation des droits de l'homme aux mécanismes auxquels des rapports doivent être présentés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'aux groupes de travail, rapporteurs spéciaux et experts indépendants sur les droits de l'homme
- Organisation, en coordination avec les partenaires locaux, de trois journées internationales relatives aux droits de l'homme, en vue de leur célébration dans toutes les agglomérations importantes
- Lancement d'un programme national d'éducation et de sensibilisation aux droits de l'homme, tenant compte des sexospécificités, en coordination avec les partenaires nationaux et internationaux, au moyen notamment d'émissions télévisées (180 minutes par mois) et radiophoniques (720 minutes par mois), d'affiches (1 000 par mois), de prospectus (1 000 par mois), de représentations théâtrales (5 par mois) et de trois ateliers sur les questions relatives aux droits de l'homme

Facteurs extérieurs : Les autorités haïtiennes s'engageront à ouvrir des enquêtes sur les violations des droits de l'homme et à engager des poursuites conformément aux normes internationales et en coopération avec les organismes internationaux; les organisations de la société civile seront disposées à engager un dialogue avec le Gouvernement de transition sur les questions relatives aux droits de l'homme; les donateurs fourniront les ressources nécessaires.

Tableau 4
Ressources humaines : composante 3 – droits de l'homme

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Section des droits de l'homme											
Effectif autorisé 2004/05	–	1	5	12	–	1	–	19	24	5	48
Effectif proposé 2005/06	–	1	5	12	–	1	–	19	24	5	48
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe de la protection de l'enfance											
Effectif autorisé 2004/05	–	–	1	–	–	–	–	1	2	–	3
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	–	–	–	–	1	2	–	3
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe de la parité des sexes											
Effectif autorisé 2004/05	–	–	1	1	–	–	–	2	4	–	6
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	1	–	–	–	2	5	–	7
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Personnel civil											
Effectif autorisé 2004/05	–	1	7	13	–	1	–	22	30	5	57
Effectif proposé 2005/06	–	1	7	13	–	1	–	22	31	5	58
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

<i>Réalisations escomptées/produits</i>
Réalisation escomptée 3.1 : progrès en matière de promotion et de protection des droits de l'homme en Haïti, en ce qui concerne plus particulièrement les femmes et les enfants
<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un programme de « formation de formateurs » dans le domaine des droits fondamentaux de la personne humaine, notamment les droits de la femme, à l'intention des organisations locales de défense des droits de l'homme
<i>Justification</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Personnel recruté sur le plan national : un poste supplémentaire Dans le Groupe de la parité des sexes, le recrutement d'un chauffeur (agent des services généraux recruté sur le plan national) faciliterait le transport, en toute sécurité, du personnel du Groupe, dont certains membres sont appelés à se rendre fréquemment dans les différentes régions pour atteindre les groupes cibles tels que les femmes rurales, et veiller à ce qu'une perspective

sexospécifique soit intégrée aux travaux quotidiens sur le terrain de chaque composante de la Mission.

Composante 4 : coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
4.1 Amélioration de la situation humanitaire et progrès en matière de relèvement économique en Haïti	<p>4.1.1 Aucun incident n'est signalé en ce qui concerne l'accès des agents des organismes humanitaires aux populations dans le besoin, en particulier dans le nord-ouest et le sud-ouest du pays</p> <p>4.1.2 Accès total de 60 % de la population vulnérable (soit environ 3,8 millions de personnes) aux services sociaux de base (services de santé et d'éducation, eau potable)</p> <p>4.1.3 Création d'emplois à court terme représentant 200 000 mois de travail pour les groupes socioéconomiques les plus pauvres</p> <p>4.1.4 Mise au point d'un plan national en prévision des catastrophes et d'atténuation de leurs effets</p>
<p><i>Produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Présidence de réunions périodiques du groupe des donateurs sur la coordination de l'action internationale dans le contexte du Cadre de coopération intérimaire sur le terrain • Réunions périodiques, sous la présidence des autorités haïtiennes, du Groupe directeur du Cadre de coopération intérimaire et du Comité conjoint chargé d'en assurer la mise en œuvre et le suivi pour examiner et résoudre les problèmes liés à sa mise en œuvre • Rapports d'évaluation conjoints trimestriels, contenant des données ventilées par sexe, établis par des missions d'évaluation de la situation humanitaire effectuées en coopération avec les organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, en particulier dans des zones d'accès difficile • Réunions bimestrielles avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les donateurs, la société civile et les autorités locales pour mettre à jour les plans d'aide humanitaire et de secours, régler les problèmes d'accès et répondre aux besoins humanitaires, promouvoir l'accès des femmes à l'aide humanitaire et orienter l'aide au développement vers les groupes vulnérables • Réunions bimestrielles de promotion et séminaires trimestriels sur la situation des groupes vulnérables, notamment les femmes et les enfants, à l'intention des fonctionnaires haïtiens compétents, de la société civile et des donateurs • Organisation de trois ateliers à l'intention des donateurs et des autorités locales pour veiller à ce que la prévention des conflits soit prise en compte dans les programmes de reconstruction, de relèvement et de reprise 	

<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture aux autorités haïtiennes, en étroite coopération avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales, de conseils sur l'élaboration de stratégies nationales transparentes et faisant appel à la participation pour lutter contre la propagation du VIH/sida, notamment dans les prisons, protéger les droits des femmes et des enfants et lutter contre la dégradation de l'environnement • Fourniture de conseils et d'une formation à 90 % des responsables haïtiens chargés de la gestion des catastrophes naturelles sur la mise à jour et l'application du Plan national en prévision des catastrophes et d'atténuation de leurs effets • Constitution d'une base de données sur la situation humanitaire en Haïti, et fourniture aux autorités haïtiennes, aux organismes humanitaires et aux donateurs, de rapports sur les groupes vulnérables fondés sur cette base et les analyses de données qu'elle contient • Mise en place, en étroite coopération avec les autorités haïtiennes et les organismes humanitaires compétents des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et d'autres partenaires de l'action humanitaire, d'un mécanisme fonctionnel d'information sur la situation humanitaire • Lancement à l'échelle du pays d'un programme d'information sur l'aide humanitaire et le développement, notamment grâce à la diffusion de programmes à la télévision (180 minutes par mois) et à la radio (720 minutes par mois), de prospectus (1 000 par mois) et d'affiches (1 000 par mois) et à des représentations théâtrales (5 par mois) • Organisation de deux séminaires de sensibilisation à l'intention de 100 journalistes locaux sur des questions concernant le Cadre de coopération intérimaire, la situation humanitaire et les activités de développement
<p><i>Facteurs externes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Il n'y aura pas de catastrophe naturelle majeure ayant des répercussions sur la situation humanitaire; les donateurs verseront ponctuellement les fonds annoncés

Tableau 5

Ressources humaines : composante 4 – coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>							Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-1</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Service de sécurité</i>				
Section de la coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement											
Effectif autorisé 2004/05	–	–	5	1	–	1	–	7	3	1	11
Effectif proposé 2005/06 ^b	–	–	1	–	–	–	–	1	–	–	1
Total 2004/05	–	–	6	1	–	1	–	8	3	1	12
Effectif proposé 2005/06	–	–	6	2	–	1	–	9	3	1	13
Variation nette	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	1

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Groupe du VIH/sida											
Effectif autorisé 2004/05	–	–	1	–	–	–	–	1	2	2	5
Effectif proposé 2005/06	–	–	1	–	–	–	–	1	3	2	6
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Total, personnel civil											
Effectif autorisé 2004/05	–	–	6	1	–	1	–	8	5	3	16
Effectif proposé 2005/06 ^b	–	–	1	–	–	–	–	1	–	–	1
Total 2004/05	–	–	7	1	–	1	–	9	5	3	17
Effectif proposé 2005/06	–	–	7	2	–	1	–	10	6	3	19
Variation nette	–	–	–	1	–	–	–	1	1	–	2

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Postes autorisés par l'Assemblée générale jusqu'au 30 juin 2005 (résolution 59/17).

12. En ce qui concerne les postes dont le Secrétaire général devait justifier à nouveau la nécessité, les observations du Comité consultatif sur les questions administratives et budgétaires ont été prises en compte et il a été décidé que le poste d'administrateur des affaires humanitaires et du développement (P-4) à la Section de la coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement n'est pas nécessaire.

<i>Réalisations escomptées/produits</i>
Réalisation escomptée 4.1 : amélioration de la situation humanitaire et progrès en matière de relèvement économique en Haïti
<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'une base de données sur la situation humanitaire en Haïti, et fourniture aux autorités haïtiennes, aux organismes humanitaires et aux donateurs de rapports sur les groupes vulnérables fondés sur cette base et l'analyse des données qu'elle contient • Mise en place, en étroite coopération avec les autorités haïtiennes et les organismes humanitaires compétents des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et d'autres partenaires de l'action humanitaire, d'un mécanisme fonctionnel d'information sur la situation humanitaire • Fourniture aux autorités haïtiennes, en étroite coopération avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales, de conseils sur l'élaboration de stratégies nationales transparentes et faisant appel à la participation pour lutter contre la propagation du VIH/sida, notamment dans les prisons, protéger les droits des femmes et des enfants et lutter contre la dégradation de l'environnement

Justification

- **Personnel international : un poste supplémentaire**

La création de deux postes (1 P-4 et 1 P-3) et la suppression d'un poste (P-4) se traduirait par une augmentation nette d'un poste.

Dans la Section de la coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement, il est proposé de créer un groupe de l'information et de la liaison, auquel seraient affectés un fonctionnaire chargé de l'information et de la liaison (P-4) et un administrateur des données (P-3), pour remédier au déficit actuel en matière d'informations et de données sur la situation humanitaire et les activités de développement en Haïti. Le fonctionnaire chargé de l'information et de la liaison créerait un mécanisme intégré d'information sur la situation humanitaire et les activités de développement et assurerait l'interface nécessaire avec les organismes d'aide humanitaire et de développement en Haïti. Il recueillerait des données détaillées sur l'aide humanitaire et les activités de développement, assurerait la gestion du processus de diffusion de l'information sur l'action humanitaire et les activités de développement, et fournirait des analyses établies en conjonction avec les partenaires en matière d'aide humanitaire et de développement. L'administrateur des données veillerait à ce que les données soient recueillies et constamment mises à jour dans le système.

Ainsi qu'il est indiqué plus haut, au paragraphe 12, le poste d'administrateur des affaires humanitaires et de développement (P-4) de la Section de la coordination de l'aide humanitaire et des activités de développement serait supprimé.

- **Personnel recruté sur le plan national : un poste supplémentaire**

Au Groupe du VIH/sida, le recrutement d'un chauffeur (agent des services généraux recruté sur le plan national) permettrait d'assurer le transport, en toute sécurité, du conseiller sur le VIH/sida, qui doit se rendre fréquemment à Port-au-Prince et dans les différentes régions aux fins de la mise en œuvre, de la coordination et du suivi d'un programme de sensibilisation au VIH/sida et de prévention du VIH/sida à l'échelle de la Mission. Le chauffeur aiderait également à diffuser les documents du Groupe du VIH/sida dans le pays.

Composante 5 : appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
5.1 Fourniture à la Mission d'un appui logistique et administratif efficace et rationnel	5.1.1 Déploiement de 95 % du personnel national autorisé 5.1.2 Respect absolu des normes minimales de sécurité opérationnelle 5.1.3 Réduction de 15 % du nombre d'accidents de la route, qui doit être ramené de 453 en 2004/05 à moins de 385 en 2005/06 5.1.4 Augmentation du temps, en pourcentage, de bon fonctionnement des systèmes informatiques, qui doit passer de 80 % en 2004/05 à 85 % en 2005/06

*Produits***Amélioration des services**

- Création d'un système de suivi des travaux d'entretien pour faire en sorte que 90 % au moins du parc automobile soit opérationnel à tout moment
- Organisation d'un programme de sensibilisation des conducteurs et de sécurité routière
- Adoption d'un plan antisinistre dans le pays et mise en place à Port-au-Prince d'un site pour la sauvegarde de 100 % des données de tous les utilisateurs de la Mission
- Mise en place d'un plan de sécurité

Militaires et personnel de police

- Relève d'un effectif moyen de 6 700 militaires, 875 membres d'unités de police constitués et 747 membres de la police civile
- Vérification, surveillance et inspection de tout le matériel appartenant aux contingents et des éléments de soutien autonome afférents à 6 700 militaires et 875 membres d'unités de police constituées
- Entreposage et fourniture de rations et livraison en gros de l'eau pour un effectif moyen de 6 700 militaires et 875 membres d'unités de police constituées dans 10 emplacements principaux

Personnel civil

- Administration des contrats d'un effectif moyen comprenant 489 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 621 administrateurs ou agents recrutés sur le plan national et 179 Volontaires des Nations Unies

Installations et infrastructure

- Amélioration et entretien de 31 locaux de la Mission utilisés par du personnel militaire, 46 utilisés par les membres de la police civile et 18 utilisés par des civils à Port-au-Prince et dans 10 districts, y compris achèvement de tous les travaux de rénovation et de reconstruction des infrastructures
- Définition de normes environnementales dans la zone de la Mission
- Entretien des systèmes d'évacuation des eaux usées dans tous les sites de la Mission
- Soutien technique pour la construction de locaux/installations/sites pour le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion
- Exploitation et entretien de 100 groupes électrogènes au maximum et approvisionnement en électricité de toutes les installations de la Mission
- Établissement de 31 sources d'approvisionnement en eau et de 44 systèmes de purification de l'eau appartenant à la Mission ou aux contingents à Port-au-Prince et dans 10 districts
- Soutien technique pour la construction et la rénovation de bâtiments et d'installations pour les élections
- Entretien, amélioration et rénovation de 365 kilomètres de route et de 7 ponts, d'infrastructures d'aviation/navigation sur 30 sites d'atterrissage pour hélicoptères, dont 8 pouvant être utilisés la nuit, et de 8 installations portuaires et quais

- Développement de moyens SIG (système d'informations géographiques) en coopération avec les autorités locales, et fourniture d'informations géospatiales

Transports terrestres

- Exploitation et entretien de 764 véhicules, dont 5 véhicules blindés
- Service quotidien de navette, 7 jours par semaine, pour 300 utilisateurs (personnel international et national, Volontaires des Nations Unies, membres de la police civile et officiers)

Transports aériens et sécurité aérienne

- Gestion et exploitation de 9 hélicoptères militaires et 2 hélicoptères civils et d'un avion dans trois emplacements

Transmissions

- Gestion et exploitation d'un réseau à satellites composé d'une station terrienne principale à Port-au-Prince et de 12 sites éloignés, ainsi que de 15 réseaux téléphoniques PABX et d'un réseau de communication radio bidirectionnel UHF/HF composé de 40 répéteurs, 80 stations fixes, 1 192 radios mobiles (UHF et HF) et 2 075 postes portatifs (UHF)
- Mise en place d'un studio de production de programmes vidéo conteneurisé

Informatique

- Gestion d'un réseau local pour 15 emplacements, de 1 568 ordinateurs de bureau, 507 ordinateurs individuels, 1 140 imprimantes et 53 serveurs

Services médicaux

- Exploitation et gestion de 24 centres de consultation de niveau 1 et d'un centre médical de niveau 2 fournissant des services médicaux à tout le personnel de la Mission, ainsi qu'à la population locale et au personnel d'autres organismes des Nations Unies en cas d'urgence
- Gestion de moyens d'évacuation sanitaire par voie aérienne et terrestre dans toute la zone de la Mission pour toutes les installations des Nations Unies, notamment évacuation stratégique par voie aérienne vers des hôpitaux de la région
- Exploitation et gestion de moyens de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH pour tout le personnel
- Programme de sensibilisation au VIH à l'intention de tout le personnel, notamment par la diffusion de l'information entre collègues

Sécurité

- Services de sécurité 24 heures sur 24, sept jours par semaine, pour le personnel international de la Mission, notamment les hauts fonctionnaires, et évaluation des installations des Nations Unies et des sites de résidence
- Enquêtes menées, conjointement avec d'autres composantes de la Mission, sur les incidents et accidents mettant en cause du personnel des Nations Unies ou des biens de la Mission
- Formation de tous les membres internationaux du Service de sécurité en vue de l'obtention ou du renouvellement du permis de port d'armes, et formation de trois agents aux techniques de négociation en cas de prise d'otage, de deux agents dans le domaine de la protection

rapprochée, de deux agents dans le domaine de la sécurité électronique, d'un agent dans le domaine de la gestion des crises et des catastrophes et d'un agent dans le domaine de la lutte contre l'incendie

Facteurs externes : Les fournitures et le matériel sont livrés et les services externalisés sont exécutés conformément au cahier des charges; du personnel national qualifié est disponible.

Tableau 6
Ressources humaines : composante 5 – appui

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international							Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies ^a	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-1	Service mobile	Services généraux	Service de sécurité				
Section de la sécurité											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	2	14	45	1	–	62	138	–	200
Effectif proposé 2005/06	–	–	2	14	45	1	–	62	139	–	201
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Bureau du chef de l'administration											
Effectif approuvé 2004/05	–	1	3	5	17	–	–	26	16	–	42
Effectif proposé 2005/06	–	1	3	7	19	–	–	30	22	–	52
Variation nette	–	–	–	2	2	–	–	4	6	–	10
Services administratifs											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	8	21	36	7	–	72	72	21	165
Effectif proposé 2005/06	–	–	7	19	35	7	–	68	56	17	141
Variation nette	–	–	(1)	(2)	(1)	–	–	(4)	(16)	(4)	(24)
Services d'appui intégrés											
Effectif approuvé 2004/05	–	–	11	29	107	5	–	152	188	73	413
Effectif proposé 2005/06	–	–	11	28	108	5	–	152	226	77	455
Variation nette	–	–	–	(1)	1	–	–	–	38	4	42
Personnel civil											
Effectif approuvé 2004/05	–	1	24	69	205	13	–	312	414	94	820
Effectif proposé 2005/06	–	1	23	68	207	13	–	312	443	94	849
Variation nette	–	–	(1)	(1)	2	–	–	–	29	–	29

^a Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

<i>Réalisations escomptées/produits</i>
Réalisation escomptée 5.1 : fourniture à la Mission d'un appui logistique et administratif efficace et rationnel
<p>Produits</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services de sécurité 24 heures sur 24, sept jours par semaine, pour le personnel international de la Mission, notamment protection des personnalités importantes, et évaluation des installations des Nations Unies et des sites de résidence • Service quotidien de navette, sept jours par semaine, à l'intention de 300 utilisateurs (personnel international et national, Volontaires des Nations Unies, membres de la police civile et officiers)
<p><i>Justification</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel international : nombre de postes inchangé <p>Bien qu'aucun changement ne soit apporté au nombre de postes, les modifications ci-après sont proposées : la suppression de trois postes (1 P-4 et 2 P-3), la création de trois postes (1 P-3 et 2 postes d'agent du Service mobile), le transfert de quatre postes (1 P-3, 1 P-2 et 2 postes d'agent du Service mobile) du Bureau des services d'appui intégrés au Bureau du chef de l'administration, et le transfert de quatre postes (1 P-4, 1 P-3 et 2 postes d'agent du Service mobile) du Bureau des services administratifs au Bureau des services d'appui intégrés.</p> <p>Le Groupe de la gestion des marchés et les quatre postes de fonctionnaire international correspondants (1 P-3, 1 P-2 et 2 postes d'agent du Service mobile) seraient transférés de la Section de l'approvisionnement du Bureau des services d'appui intégrés au Bureau du chef de l'administration, pour que la séparation des fonctions soit bien claire.</p> <p>Au Bureau des services administratifs, un poste P-3 de spécialiste de la gestion des ressources humaines au Groupe du personnel international de la Section du personnel serait supprimé, tandis qu'un poste d'assistant à la gestion des ressources humaines (agent du Service mobile) serait créé au Groupe du personnel local, pour faciliter la fourniture, la gestion et le suivi des prestations accordées au personnel recruté sur le plan national.</p> <p>La Section des services médicaux et les quatre postes de fonctionnaire international correspondants (1 P-4, 1 P-3 et 2 agents du Service mobile) seraient transférés du Bureau des services administratifs au Bureau des services d'appui intégrés.</p> <p>Un poste de spécialiste de la logistique (P-4) serait supprimé au Bureau du chef des services d'appui intégrés où il n'est pas nécessaire, et remplacé par un poste de fonctionnaire d'administration (P-3), dont le titulaire serait chargé de coordonner toutes les questions de gestion administrative, budgétaire et financière liées aux sections qui relèvent du Bureau des services d'appui intégrés. Dans la Section de l'approvisionnement, un poste P-3 serait supprimé à la cellule des services d'approvisionnement où il n'est pas nécessaire, et remplacé par un poste d'agent du Service mobile dont le titulaire serait chargé de superviser et de suivre l'exécution des divers contrats de louage de services, notamment en ce qui concerne les arrangements de restauration de la Mission et les services de réparation et d'entretien du matériel de bureau, et de veiller à ce que les services fournis soient efficaces et économiques.</p>

- **Personnel recruté sur le plan national : 29 postes supplémentaires**

L'augmentation de 29 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national résulte de la création d'un poste de chauffeur et de 28 postes de plantons/chauffeurs. En outre, 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national serait transféré du Bureau des services d'appui intégrés au Bureau du chef des services administratifs, et 18 postes seraient transférés du Bureau des services administratifs au Bureau des services d'appui intégrés.

Un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national du Groupe de la gestion des contrats de la Section de l'approvisionnement (Bureau des services d'appui intégrés) serait transféré au Bureau du chef de l'administration.

La Section des services médicaux et les 18 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national correspondants seraient transférés des services administratifs au Bureau des services d'appui intégrés.

Dans la Section de la sécurité, un chauffeur supplémentaire (agent des services généraux recruté sur le plan national) est nécessaire pour compléter les effectifs du Groupe de la protection rapprochée qui compte actuellement neuf chauffeurs et faciliter les patrouilles organisées à Port-au-Prince et dans les neuf districts en raison de l'insécurité qui règne dans le pays et du fait que le Gouvernement de transition n'est pas encore en mesure de garantir efficacement la sécurité des membres du personnel des Nations Unies et des personnes à leur charge.

À Port-au-Prince et dans les bureaux régionaux, il faudra également 28 plantons/chauffeurs supplémentaires dans les différentes sections de la Mission pour faire les nombreuses courses nécessaires du fait que les locaux de la Mission à Port-au-Prince et dans les régions sont très dispersés, et qui demandent énormément de temps en raison de l'état des routes, de la circulation et des problèmes de stationnement dans tout le pays. Sur ces 28 plantons/chauffeurs, 5 seraient affectés au Bureau du chef de l'administration (4 seraient déployés auprès des bureaux administratifs régionaux), 2 au Bureau des services administratifs (l'un à la Section des finances et l'autre à la Section des services généraux) et 21 au Bureau des services d'appui intégrés (1 au Bureau du chef des services d'appui intégrés, 1 à la Section des services médicaux et 19 à la Section des transports). Les 19 plantons/chauffeurs de la Section des transports feraient partie d'un groupe de 35 plantons/chauffeurs mis à la disposition de toutes les sections de la Mission. Onze d'entre eux seraient affectés aux trois bureaux administratifs régionaux. Ils assureraient également une navette quotidienne pour le personnel civil ainsi que pour les membres de la police civile et les officiers, ce qui est nécessaire du fait qu'il n'y a pas de système de transport public en Haïti. Ils aideraient également à assurer tous les deux mois la relève de plus de 200 soldats à destination de différentes régions et entre les régions.

- **Volontaires des Nations Unies : nombre de postes inchangé**

La Section des services médicaux et ses quatre Volontaires des Nations Unies seraient transférés du Bureau des services administratifs au Bureau des services d'appui intégrés.

II. Ressources nécessaires

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin. Les dépenses de 2003/04 portent sur la période du 1^{er} mai au 30 juin 2004.)

Catégorie de dépenses	Dépenses	Montant	Dépenses	Variation	
	2003/04	alloué ^a	prévues	Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (2)	(5) = (4) / (2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	–	–	–	–	–
Contingents	6 763,1	148 375,5	181 037,4	32 661,9	22,0
Police civile	396,2	26 136,7	40 058,6	13 921,9	53,3
Unités de police constituées	–	16 766,5	25 333,7	8 567,2	51,1
Total partiel	7 159,3	191 278,7	246 429,7	55 151,0	28,8
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international ^b	1 210,3	50 030,0	71 463,6	21 433,6	42,8
Personnel recruté sur le plan national ^c	36,2	4 631,3	11 985,8	7 354,5	158,8
Volontaires des Nations Unies ^d	–	4 448,9	6 762,7	2 313,8	52,0
Total partiel	1 246,5	59 110,2	90 212,1	31 101,9	52,6
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire	–	240,0	–	(240,0)	(100,0)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	–	150,0	298,1	148,1	511,2
Voyages	303,9	1 001,8	1 357,9	356,1	35,5
Installations et infrastructures	6 225,7	54 076,4	67 550,3	13 473,9	24,9
Transports terrestres	5 849,3	17 435,5	6 521,3	(10 914,2)	(62,6)
Transports aériens	702,0	20 112,5	21 805,9	1 693,4	8,4
Transports maritimes ou fluviaux	–	395,1	216,0	(179,1)	(45,3)
Transmissions	6 166,3	17 850,2	19 141,0	1 290,8	7,2
Informatique	3 634,9	7 969,7	4 263,5	(3 706,2)	(46,5)
Services médicaux	474,7	4 506,8	5 407,7	900,9	20,0
Matériel spécial	78,7	2 224,1	3 504,0	1 279,9	57,5
Fournitures, services et matériel divers	2 714,8	1 725,8	9 847,6	8 121,8	470,6
Projets à effet rapide	–	970,0	1 500,0	530,0	54,6
Total partiel	26 150,3	128 657,9	141 413,3	12 755,4	9,9
Total brut	34 556,1	379 046,8	478 055,1	99 008,3	26,1
Recettes provenant des contributions du personnel	60,7	6 256,7	10 216,4	3 959,7	63,3
Total net	34 495,4	372 790,1	467 838,7	95 048,6	25,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	34 556,1	379 046,8	478 055,1	99 008,3	26,1

^a Compte tenu de l'ajustement de la répartition des ressources entre les catégories de dépenses afférentes au personnel militaire et aux besoins opérationnel.

^b Les prévisions pour 2005/06 tiennent compte d'un abattement de 10 % au titre des délais de recrutement (contre 35 % en 2004/05).

^c Les prévisions pour 2005/06 tiennent compte d'un abattement de 5 % au titre des délais de recrutement (contre 45 % en 2004/05).

^d Les prévisions pour 2005/06 tiennent compte d'un abattement de 5 % au titre des délais de recrutement (contre 30 % en 2004/05).

B. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

13. Sur la base des taux standard, les sommes qu'il faudra rembourser au titre du matériel majeur (location avec services) et du soutien logistique autonome pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 s'élèvent à 68 806 400 dollars se répartissant comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant estimatif</i>
Matériel majeur	
Contingents et unités de police constituées	
Matériel majeur	36 592,4
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	
Restauration (cuisine)	2 232,8
Matériel de bureau	1 936,4
Électricité	2 373,6
Missions secondaires du génie	1 359,4
Blanchisserie et nettoyage	1 879,3
Matériel de campement	1 901,6
Hébergement	3 199,6
Magasins – divers	3 679,3
Fournitures pour la défense des périmètres	193,5
Transmissions	
Transmissions	6 344,7
Services médicaux	
Services médicaux	4 384,3
Matériel spécial	
Neutralisation des explosifs et munition	502,6
Observation	2 215,7
Identification	11,2
Total partiel	32 214,0
Total	68 806,4

<i>Facteurs approuvés pour la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,1	1 ^{er} juin 2004	–
Usage opérationnel intensif	1,3	1 ^{er} juin 2004	–
Actes d'hostilité ou abandon forcé	1,0	1 ^{er} juin 2004	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25–4,75		

C. Formation

14. Le montant estimatif de ressources nécessaires au titre de la formation pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 se répartit comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant estimatif</i>
Consultants	113,0
Voyages	519,1
Frais de formation, fournitures et services	167,1
Total	799,2

15. Les ressources prévues seront utilisées aux fins de la formation interne et externe, principalement dans les domaines suivants : informatique et télématique, processus électoral, transports terrestres, travaux de génie, compétences de gestion, désarmement, démobilisation et réinsertion, droits de l'homme, du VIH/sida, sécurité, gestion des activités de la formation et cours de langue.

D. Contributions non budgétisées

16. La valeur estimative des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 s'établit comme suit :

(En milliers de dollars des États Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant estimatif</i>
Accord sur le statut des forces ^a	3 245,0
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	3 245,0

^a Valeur locative estimative des terrains et locaux fournis par le Gouvernement.

III. Analyse des variations¹

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	<i>Variation</i>	
Contingents	32 661,9	22 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

17. Des ressources plus importantes sont demandées parce que l'effectif militaire autorisé, soit 6 700 membres de contingents, sera intégralement déployé au cours de l'exercice, avec un taux de vacance de 2 %, tandis que le budget de 2004/05 prévoyait le déploiement échelonné de 5 844 hommes maximum avec un abattement de 10 % au titre des délais de déploiement.

	<i>Variation</i>	
Police civile	13 921,9	53,3 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

18. L'augmentation des ressources demandées résulte de l'application d'un taux de vacance de 5 %, tandis que le budget de 2004/05 prévoyait un abattement de 40 % au titre des délais de déploiement.

¹ Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Variation</i>	
Unités de police constituées	8 567,2	51,1 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

19. L'augmentation des ressources demandées tient à ce que l'effectif total des unités de police constituées, soit 875 policiers, sera déployé au cours de l'exercice, avec un taux de vacance de 2 %, tandis que le budget de 2004/05 prévoyait le déploiement échelonné de 750 policiers, avec un abattement de 30 % au titre des délais de déploiement.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	21 433,6	42,8 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

20. L'augmentation des ressources demandées tient principalement à ce qu'il est prévu un déploiement complet du personnel international, avec un taux de vacance de 10 %, tandis que le budget de 2004/05 prévoyait un déploiement échelonné, avec un abattement de 35 % au titre des délais de recrutement.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan national	7 354,5	158,8 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

21. L'augmentation des ressources demandées tient principalement à ce qu'il est prévu un déploiement complet du personnel recruté sur le plan national, avec un taux de vacance de 5 %, tandis que le budget de 2004/05 prévoyait un déploiement échelonné, avec un abattement de 45 % au titre des délais de recrutement.

	<i>Variation</i>	
Volontaires des Nations Unies	2 313,8	52,0 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

22. L'augmentation des ressources demandées tient principalement à ce qu'il est prévu un déploiement complet des Volontaires, avec un taux de vacance de 5 %, tandis que le budget de 2004/05 prévoyait un déploiement échelonné, avec un abattement de 30 % au titre des délais de recrutement.

	<i>Variation</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(240,0)	(100,0 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

23. La diminution des ressources demandées tient au fait que la Mission compte conclure un contrat de louage de services pour couvrir ses besoins de traduction et

d'interprétation, tandis que le budget de 2004/05 prévoyait le recrutement d'assistants linguistiques sur le plan local.

	<i>Variation</i>	
Consultants	148,1	511,2 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

24. L'augmentation des ressources demandées tient principalement à la nécessité de recruter des consultants internationaux pour procéder à des évaluations et à des analyses spécialisées dans des domaines tels que les politiques d'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes, les programmes de lutte contre le VIH/sida et les armes légères, la violence urbaine et le règlement des conflits.

	<i>Variation</i>	
Voyages	356,1	35,5 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

25. L'augmentation des ressources demandées tient principalement au fait qu'il est prévu un déploiement complet du personnel civil, ce qui suppose un plus grand nombre de voyages dans la zone de mission et de voyages aux fins de la formation, et au fait que le personnel de la Mission devra effectuer davantage de déplacements internationaux aux fins de consultations concernant le processus électoral, le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion, l'état de droit, les droits de l'homme, l'aide humanitaire et le développement.

	<i>Variation</i>	
Infrastructures et installations	13 473,9	24,9 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

26. L'augmentation des ressources demandées tient principalement à des travaux de construction plus importants (remise en état et amélioration des principales routes et embarcadères des ports de mer, création de 37 nouvelles hélistations et reconstruction de 4 terrains d'aviation), à des besoins accrus au titre du soutien logistique autonome des contingents et des unités de police constituées, pour lesquels il est prévu un déploiement complet et un taux de vacance inférieur, à la nécessité d'installer des stations de ravitaillement dans 13 districts afin d'améliorer le stockage et la distribution du carburant pour les véhicules, et à l'augmentation des loyers, due à l'inadéquation des locaux fournis par le Gouvernement, qui ne répondent pas aux besoins de la Mission.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(10 914,9)	(62,6 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits revus à la hausse**

27. La réduction des ressources demandées tient principalement au fait que seuls 20 véhicules lourds à quatre roues motrices supplémentaires nécessaires pour les

patrouilles de la police civile, 13 autobus (petits et moyens) supplémentaires qui seront utilisés pour un service quotidien de navette à l'intention du personnel civil et du personnel de police, 5 autobus de remplacement et 8 motos supplémentaires ont été inscrits au budget, tandis que le budget de 2004/05 prévoyait des ressources pour la mise en place du parc de véhicules de la Mission.

	<i>Variation</i>	
Transports aériens	1 693,4	8,4 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

28. L'augmentation des ressources demandées tient principalement au fait que la location des trois hélicoptères militaires Puma revient en fait plus cher que prévu dans le budget de 2004/05. En outre, la Mission remplacera l'hélicoptère civil Bell 212 par un avion (Casa 235 ou Dash 7) pour les vols logistiques et les évacuations sanitaires.

	<i>Variation</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	(179,1)	(45,3 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

29. La diminution des ressources demandées tient au fait que la Mission conclura un contrat clefs en main pour ses opérations de transport côtier, plutôt que de se procurer des bateaux de mer comme il était prévu dans le budget de 2004/05.

	<i>Variation</i>	
Transmissions	1 290,8	7,2 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

30. L'augmentation des ressources demandées tient principalement au fait qu'il faudra davantage de services pour la production de 5 016 minutes par mois d'émissions radiophoniques, de 1 260 minutes par mois de programmes vidéo, de tracts, de panneaux d'affichage, de banderoles, d'affiches et de tee-shirts, ainsi que pour l'organisation de représentations théâtrales et d'ateliers, en vue d'une meilleure compréhension du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, du processus électoral, du dialogue national, des notions de bonne gouvernance et d'ordre public, des droits de l'homme, des opérations humanitaires et des activités de développement.

	<i>Variation</i>	
Informatique	(3 706,2)	(46,5 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

31. La diminution des ressources demandées tient au fait que la Mission achètera moins de matériel informatique, puisqu'elle ne fera que remplacer certains articles qui seront sortis du patrimoine et acquérir du matériel supplémentaire pour le

Système d'information géographique, tandis que le budget de 2004/05 prévoyait des ressources pour la mise en place de son réseau informatique.

	<i>Variation</i>	
Services médicaux	900,9	20,0 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

32. L'augmentation des ressources demandées tient aux faits qu'il est prévu un déploiement complet des contingents, de la police et du personnel civil au cours de l'exercice, tandis que le budget de 2004/05 prévoyait un déploiement échelonné, et qu'un taux de vacance inférieur a été appliqué.

	<i>Variation</i>	
Matériel spécial	1 279,9	57,5 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

33. L'augmentation des ressources demandées tient à ce que les besoins au titre du soutien logistique autonome des contingents et des unités de police constituées seront plus importants, un déploiement complet étant prévu en 2005/06 tandis que le budget de 2004/05 prévoyait un déploiement échelonné, et à ce qu'un taux de vacance inférieur a été appliqué.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	8 121,8	470,6 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

34. L'augmentation des ressources demandées tient principalement aux activités de réinsertion que mènera la Mission (enregistrement, alimentation, indemnités de réinsertion, services d'assistance, programmes de mobilisation et de sensibilisation des collectivités, projets et programmes d'emploi, programmes de réinsertion éducative, et formation à la protection contre les catastrophes et à la protection de l'environnement).

	<i>Variation</i>	
Projets à effet rapide	530,0	54,6 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

35. L'augmentation des ressources demandées tient à la nécessité d'exécuter une centaine de projets à effet rapide (tandis qu'il n'en était prévu qu'une vingtaine dans le budget de 2004/05) afin d'améliorer l'infrastructure médicale, éducative et sanitaire locale et de soutenir des initiatives communautaires de promotion du processus politique.

IV. Dépenses de la période du 1^{er} mai au 30 juin 2004

36. Dans sa résolution 59/17, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant de 49 259 800 dollars pour la période du 1^{er} mai au 30 juin 2004, que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires avait auparavant autorisé pour la création de la Mission en vertu de la section IV de la résolution 49/233 A de l'Assemblée en date du 23 décembre 1994. Le montant a été intégralement mis en recouvrement auprès des États Membres. Les dépenses de la période du 1^{er} mai au 30 juin 2004 s'élèvent à 34 556 100 dollars.

A. Ressources nécessaires

Dépenses de la période du 1^{er} mai au 30 juin 2004

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Variation	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) / (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	10 827,1	6 763,1	4 064,0	37,5
Police civile	1 411,2	396,2	1 015,0	71,9
Unités de police constituées	365,4	–	365,4	100,0
Total partiel	12 603,7	7 159,3	5 444,4	43,2
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	3 473,7	1 210,3	2 263,4	65,2
Personnel recruté sur le plan national	216,8	36,2	180,6	83,3
Volontaires des Nations Unies	76,7	–	76,7	100,0
Total partiel	3 767,2	1 246,5	2 520,7	66,9
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–
Voyages	251,1	303,9	(52,8)	(21,0)
Installations et infrastructures	9 980,2	6 225,7	3 754,5	37,6
Transports terrestres	7 407,3	5 849,3	1 558,0	21,0
Transports aériens	729,5	702,0	27,5	3,8

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Variation	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) / (1)
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Transmissions	6 653,5	6 166,3	487,2	7,3
Informatique	3 725,4	3 634,9	90,5	2,4
Services médicaux	638,1	474,7	163,4	25,6
Matériel spécial	176,4	78,7	97,7	55,4
Fournitures, services et matériel divers	3 297,4	2 714,8	582,6	17,7
Projets à effet rapide	30,0	–	30,0	100,0
Total partiel	32 888,9	26 150,3	6 738,6	20,5
Total brut	49 259,8	34 556,1	14 703,7	29,8
Recettes provenant des contributions du personnel	387,0	60,7	326,3	84,3
Total net	48 872,8	34 495,4	14 377,4	29,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	49 259,8	34 556,1	14 703,7	29,8

B. Analyse des écarts²

	Écart	
Contingents	4 064,0	37,5 %

37. La principale raison pour laquelle le montant budgétisé n'a pas été intégralement utilisé est que les contingents et leur matériel ont été déployés tardivement, du fait du retard avec lequel s'est faite la passation des pouvoirs de la Force multinationale intérimaire à la Mission.

	Écart	
Police civile	1 015	71,9 %

38. La principale raison pour laquelle le montant budgétisé n'a pas été intégralement utilisé est que le coût des voyages des membres de la police civile aux fins de leur déploiement avait été surestimé.

² Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	365,4	100,0 %

39. Il n'y a pas eu de dépense à cette rubrique car aucune unité de police constituée n'avait encore été déployée au 30 juin 2004, les dispositions nécessaires n'ayant pu être prises avec les fournisseurs avant cette date.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	2 263,4	65,2 %

40. La principale raison pour laquelle le montant budgétisé n'a pas été intégralement utilisé est qu'il y a eu du retard dans le recrutement du personnel, les membres des opérations en cours dont on pensait qu'ils pourraient être déployés à la Mission n'étant pas disponibles.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	180,6	83,3 %

41. La principale raison pour laquelle le montant budgétisé n'a pas été intégralement utilisé est qu'il y a eu du retard dans le recrutement du personnel.

	<i>Écart</i>	
Volontaire des Nations Unies	76,7	100,0 %

42. Il n'y a pas eu de dépense à cette rubrique car aucun Volontaire n'avait encore été déployé au 30 juin 2004, les dispositions nécessaires n'ayant pu être prises avant cette date.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(52,8)	(21,0 %)

43. Le dépassement de crédit tient principalement au fait que des membres de la Mission se sont rendus à Brindisi (Italie) pour des activités de formation en matière de sécurité et d'information et que des fonctionnaires du Siège sont venus à la Mission pour des activités de formation préalable au déploiement, ce qui n'était pas prévu au budget.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	3 754,5	37,6 %

44. La principale raison pour laquelle le montant budgétisé n'a pas été intégralement utilisé est qu'il y a eu du retard dans l'achat des bâtiments préfabriqués, des groupes électrogènes, du matériel de sécurité et des fournitures pour la défense des ponts et des périmètres, beaucoup d'articles n'étant pas disponibles dans les stocks stratégiques pour déploiement rapide et les contrats-cadres n'ayant pu être conclus avant la fin de la période.

	<i>Écart</i>	
	1 558,0	21,0 %
Transports terrestres		

45. La principale raison pour laquelle le montant budgétisé n'a pas été intégralement utilisé est que 161 véhicules seulement avaient été achetés au 30 juin 2004, alors que le budget en prévoyait 277.

	<i>Écart</i>	
	487,2	7,3
Transmissions		

46. La principale raison pour laquelle le montant budgétisé n'a pas été intégralement utilisé est que les dépenses au titre des communications par réseaux commerciaux ont été moins importantes que prévu, le système de transmissions de la Mission n'ayant pu être mis sur pied au cours de la période considérée et le déploiement du personnel militaire et civil et du personnel de police ayant été retardé.

	<i>Variation</i>	
	163,4	25,6 %
Services médicaux		

47. La principale raison pour laquelle le montant budgétisé n'a pas été intégralement utilisé est que le déploiement du personnel militaire et civil et du personnel de police a été retardé, ce qui a réduit les besoins de fournitures et de services médicaux.

	<i>Écart</i>	
	97,7	55,4 %
Matériel spécial		

48. La raison pour laquelle le montant budgétisé n'a pas été intégralement utilisé est qu'il n'a pas été possible d'acquérir de matériel d'observation au cours de la période considérée.

	<i>Écart</i>	
	582,6	17,7 %
Fournitures, services et matériel divers		

49. La principale raison pour laquelle le montant budgétisé n'a pas été intégralement utilisé est que les frais de transport de matériel de la Base de soutien logistique à la Mission ont été moins élevés que prévu, tous les articles voulus n'étant pas disponibles dans les stocks stratégiques pour déploiement rapide.

	<i>Écart</i>	
	30,0	100,0 %
Projets à effet rapide		

50. Aucun projet à effet rapide n'a été exécuté pendant la période considérée en raison des délais de recrutement de personnel civil.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

51. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la Mission portent sur les points suivants :

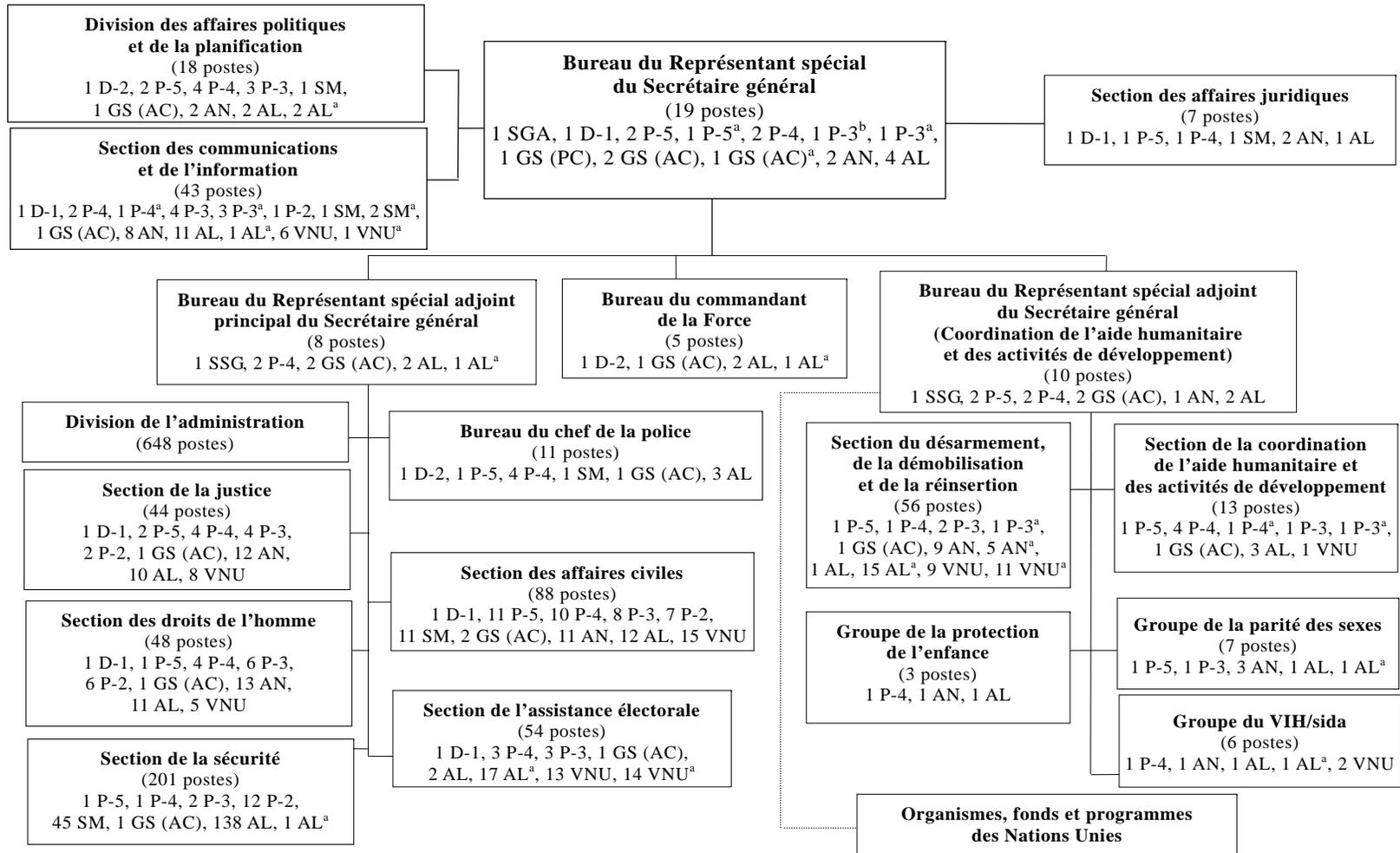
a) Affectation du solde inutilisé de 14 703 700 dollars se rapportant à la période du 1^{er} mai au 30 juin 2004;

b) Ouverture d'un crédit de 478 055 100 dollars pour le fonctionnement de la Mission pendant la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006;

c) Mise en recouvrement du montant visé ci-dessus à l'alinéa b) à raison de 39 837 925 dollars par mois si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission.

Organigrammes

A. Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti

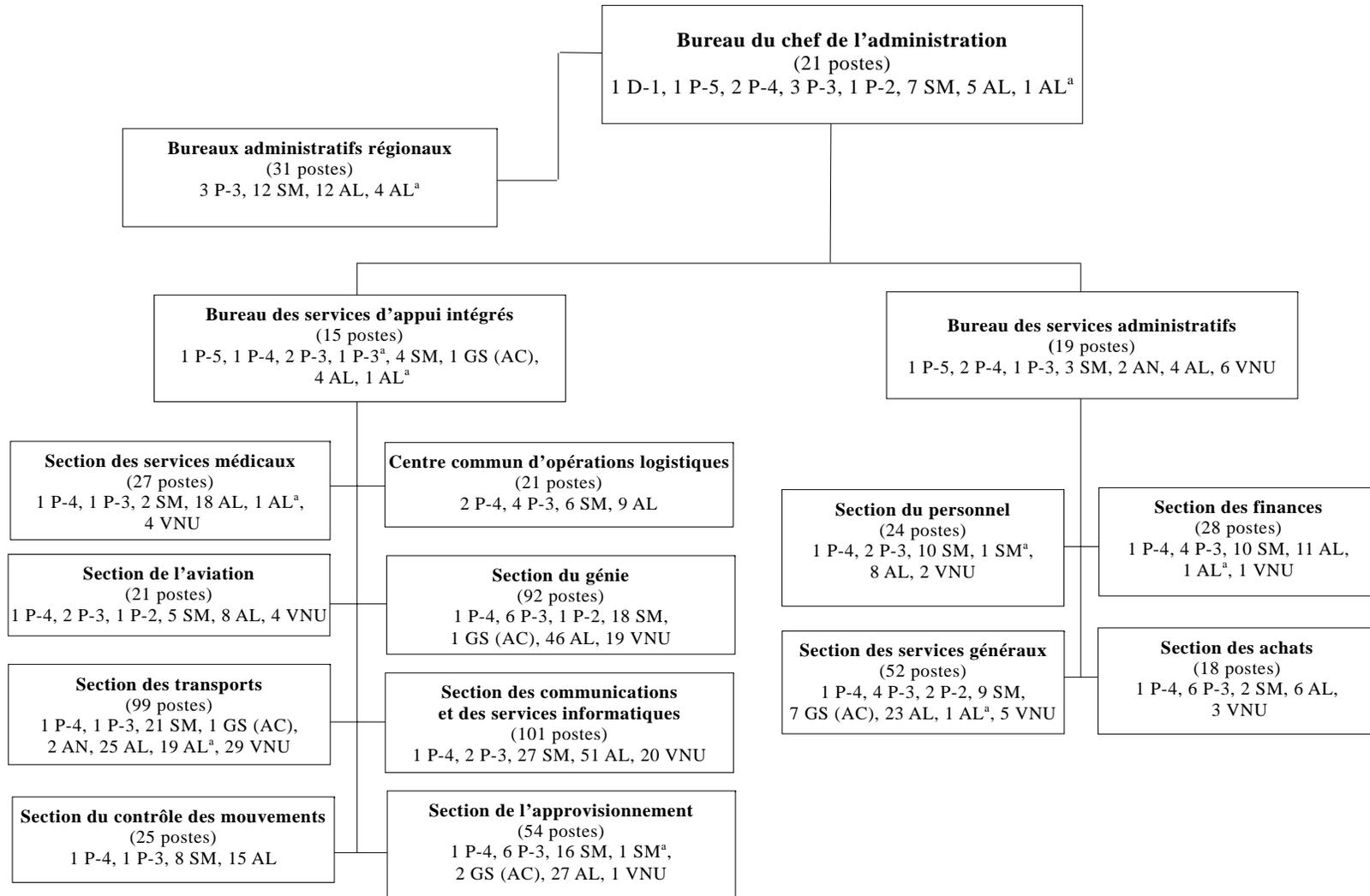


Abréviations : SGA = secrétaire général adjoint; SSG = sous-Secrétaire général; GS (PC) = agent des services généraux (1^{re} classe); GS (AC) = agent des services généraux (autres classes); AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national; SM = agent du Service mobile; VNU = Volontaire des Nations Unies.

^a Postes nouveaux.

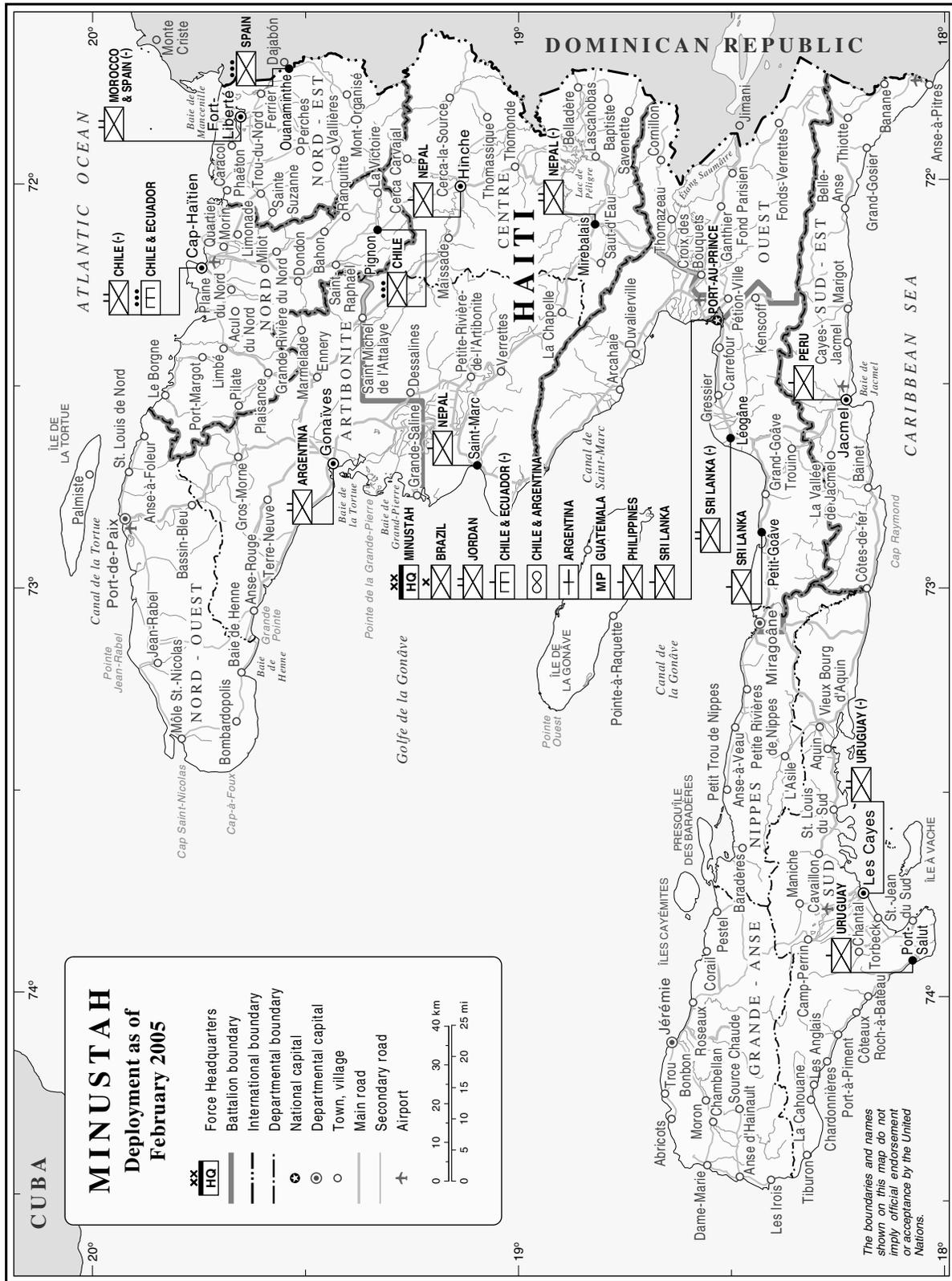
^b Postes reclassés.

B. Division de l'administration



Abréviations : GS (AC) = agent des services généraux (autres classes); AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national;
SM = agent du Service mobile; VNU = Volontaire des Nations Unies.

^a Postes nouveaux.



Map No. 4224 Rev. 3 UNITED NATIONS
February 2005

Department of Peacekeeping Operations
Cartographic Section